LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 9 AU 15 MARS 2022 - 1,50 €
N°2495

© D.R.

Lot-et-Garonne

Eurêka, le tremplin des entreprises

Lot-et-Garonne
Tersun en pleine ascension

Dordogne
Coup de jeune(s) sur l'Opéra

Les grands défis de la présidentielle
Balance commerciale, un trou dans la raquette

Eric

RÉUSSIR MON SOLO DE GUITARE

EMMENER MES PETITS FILLES À LONDRES

DEVENIR MAÎTRE YOGI

Soigné pour un cancer de la prostate

Il n'y a pas de petits rêves, il n'y a pas de petits dons

C'est le cancer qui doit renoncer, pas les malades.

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités financières, votre entreprise peut contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur
www.fondationbergonie.fr

FONDATION Bergonié
Fondation d'Entreprises

4

6

10

16

18

12

36

SOMMAIRE

4 À la loupe
Lot-et-Garonne, Eurêka, le tremplin des entreprises

6 Actu Lot-et-Garonne
Le fabuleux destin du popcorn bio

8 Actu Dordogne
Coup de jeune(s) sur l'Opéra

10 Actu Lot-et-Garonne
Tersun en pleine ascension

12 Les grands défis de la présidentielle
Balance commerciale, un trou dans la raquette

16 Tribune
Vivre ensemble, le champ des possibles ?

18 Nouvelles brèves

23 Annonces légales

34 Social
Vie personnelle et faute professionnelle

35 Tendances Bourse

36 Tourisme
Ardèche, entrez dans la grotte Chauvet

LOT-ET-GARONNE

EURÊKA LE TREMPLIN DES ENTREPRISES

Depuis 17 ans, le réseau de pépinières Eurêka accompagne les entreprises sur le territoire du Val de Garonne. 70 % des 120 entreprises hébergées depuis l'origine existent toujours et emploient plus de 320 personnes.

Par Jonathan BITEAU

Nous sommes au début des années 2000, l'historique Manufacture des Tabacs de Tonneins vient de fermer, causant la disparition de plus de 400 emplois directs, et les élus locaux cherchent à insuffler une nouvelle dynamique pour soutenir l'économie du territoire. « L'idée initiale était de venir en appui à la création d'activité dans un contexte difficile et sur un territoire où il y a peu d'immobilier professionnel », précise René Zaros, actuel vice-président chargé du développement économique de Val de Garonne Agglomération.

1RE PÉPINIÈRE EURÊKA À TONNEINS EN 2005

La première pépinière Eurêka voit donc le jour à Tonneins en 2005 sous l'impulsion du maire de l'époque, Jean Pierre Moga, devenu sénateur du Lot-et-Garonne aujourd'hui. « Au regard du contexte difficile lié à la fermeture de la manufacture des tabacs et du centre de battage, Val de Garonne Agglomération a bénéficié d'un fort soutien des financeurs publics pour l'aider à concrétiser l'investissement immobilier qui a permis à la 1re pépinière du réseau Eurêka de voir le jour », rappelle Laure Rossetto, responsable du réseau Eurêka. Si l'on ajoute à cela le soutien des chambres consulaires et de Jacques Bilirit, alors président de la commission économie de Val de Garonne Agglomération, Eurêka était clairement née sous une bonne étoile. Après Tonneins, c'est donc Marmande en 2008, puis Samazan en 2014, à proximité de la sortie d'autoroute, qui viennent étoffer le réseau Eurêka et mailler le territoire de l'agglomération. Sur chaque site, des bureaux à tarif préférentiel pour les activités de service, et des ateliers pour les entreprises artisanales et industrielles sont disponibles à la location. Salles de réunion et de restauration, espaces reprographiques, connexion wifi et matériel de projection complètent l'offre d'Eurêka.

> « L'idée était de venir **en appui à la création d'activité** dans un contexte difficile sur un territoire **où il y a peu d'immobilier professionnel** »

COMMENT INTÉGRER EURÊKA ?

La structure accueille prioritairement les entreprises créées ou reprises depuis moins de 5 ans. Il faut passer par un comité d'agrément présidé par Val de de Garonne Agglomération et composé de professionnels, banquiers, comptables et chefs d'entreprises, qui va étudier la pertinence du projet et accepter l'accueil en pépinières ou pas. « Mais Eurêka, ce ne sont pas que des locaux, c'est surtout un accompagnement et un soutien aux entrepreneurs », insiste René Zaros. En effet, Laure Rossetto et son équipe suivent les chefs d'entreprises au quotidien, les reçoivent régulièrement, évaluent leurs activités et les conseillent tout au long de leur séjour au

RENÉ **ZAROS**
vice-président de Val de Garonne Agglomération

sein d'Eurêka. Un suivi qui fonctionne puisque le taux de pérennité des entreprises en pépinières est supérieur de 18 % à la moyenne nationale. Un service qui a un coût pour Val de Garonne Agglomération : 200 000 € par an. Un choix clairement assumé pour le vice-président : « C'est une dépense qui engendre de la création d'emplois, on investit dans la création d'entreprise pour enrichir le territoire ensuite ».

« On investit dans la création d'entreprise **pour enrichir le territoire ensuite** »

BIENTÔT UN INCUBATEUR

Et l'élu ne compte pas s'arrêter là. Le réseau Eurêka devrait prochainement accueillir un incubateur : « notre réflexion est d'accompagner les entreprises à tous les stades. Il nous manque aujourd'hui le sas d'expérimentation de l'idée. Un concept prometteur nécessite un développement technique sur une période établie à l'avance. Nous voulons favoriser la concrétisation de projet innovant : c'est le rôle de l'incubateur. Ainsi, nous bouclerons la boucle de la vie économique avec un incubateur, la pépinière, l'hôtel d'entreprises et les zones d'activités », conclut René Zaros.

EURÊKA EN CHIFFRES :

- 32 bureaux et 13 ateliers répartis sur 3 sites : Tonneins, Marmande et Samazan
- 70 % des 120 entreprises hébergées depuis l'origine existent toujours et emploient plus de 320 personnes
- Taux de pérennité des entreprises Eurêka à 3 ans : 89 % contre 71 % de moyenne nationale
- 75 % des entreprises sortant d'Eurêka demeurent sur le territoire
- Taux d'occupation des locaux à ce jour : 80 % (31 entreprises et 68 emplois)

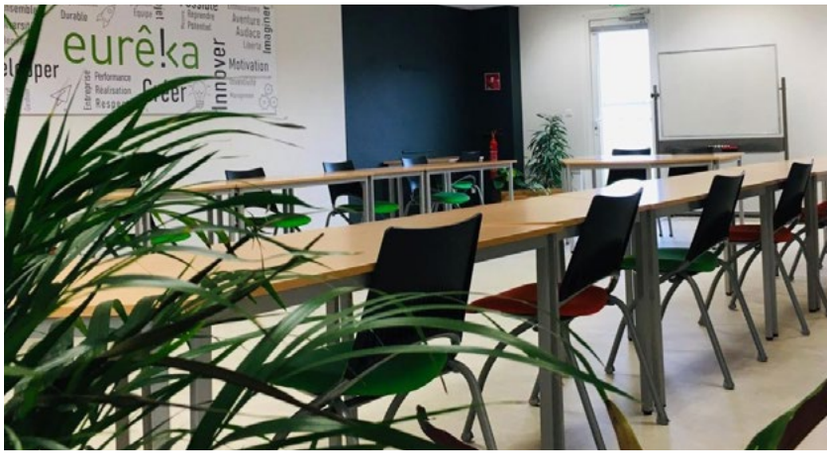

QUELQUES ENTREPRISES PASSÉES PAR EURÊKA :

- **La Générale des Achats** (Équipements de Protection Individuelle) à Saint-Pardoux du Breuil (effectif : 8 pers)
- **Aliénor Ciments à Tonneins :** cimentier (effectif : 28 pers)
- **Traditab :** entreprise coopérative de commercialisation du tabac du Sud-Ouest à Tonneins
- **Compétence Géotechnique Sud :** études de sol à Seyches (effectif : 8 personnes)
- **Protect sécurité :** sécurité privée à Fourques sur Garonne (effectif : 25 personnes)
- **ACTIMEO :** développement informatique à Marmande (effectif :7 personnes)
- **SOFIX :** fournitures industrielles à Samazan (effectif : 8 personnes)

LE FABULEUX DESTIN DU POPCORN BIO

Oh my pop !, une jeune entreprise produisant du popcorn bio, profite pleinement de l'écosystème Eurêka pour se développer et rayonner nationalement.

Par Jonathan BITEAU

C'est une histoire dont on fait des scenarii de l'autre côté de l'Atlantique, et ce d'autant plus qu'elle concerne un produit à la flaveur toute américaine : le popcorn. Pourtant, c'est en plein cœur du Lot-et-Garonne que se joue l'avenir du marché français du petit grain de maïs soufflé. Tout a commencé un beau jour de 2019 dans la cuisine de Damien Martincingh : « Un matin je me suis levé et je me suis dit : je vais faire du popcorn ! ». Celui qui travaillait alors dans une grande surface du Passage d'Agen démarre son activité modestement en tant que micro-entrepreneur : « J'ai débuté avec 1 500 € : du maïs, du sucre et une machine de foire ». « Oh my pop ! » était né et une succession d'événements et de rencontres vont contribuer au développement exponentiel de l'entreprise.

GRANDES SURFACES RÉCEPTIVES

La production se lance et il faut déjà penser à la communication : « J'avais une collègue, Anne-Laure Zimmer, qui était graphiste de formation. Je suis allé la voir et lui ai dit : fais-moi le logo s'il te plaît ou j'arrête », se remémore le néo-entrepreneur. L'aventure en solo se transforme en duo. Les premiers retours sont bons. Les grandes surfaces lot-et-garonnaises démarchées sont réceptives et acceptent de commercialiser les popcorns d'« Oh my pop ! ». L'étape suivante se déroule en novembre 2020 lors d'une livraison de Damien à Marmande. Sur le chemin, il passe boire un café avec son ami, Gabriele Peruzzi, directeur de l'entreprise Biopress, productrice d'huile bio. Une conversation a suffi pour que Gabriele monte sur le bateau « Oh my pop ! » en compagnie de son PDG, Philippe Conti, dans le rôle d'investisseur. « Gabriele a permis de développer la partie industrielle et d'avancer sur la recherche et le développement ». La micro-entreprise se transforme en

« Un matin je me suis levé et je me suis dit : **je vais faire du popcorn !** »

ANNE-LAURE **ZIMMER**
chargée de com'

DAMIEN **MARTINCINGH**
créateur d'Oh my pop !

© D.R.

© D.R.

© D.R.

SAS, des fonds sont levés et plusieurs dizaines de milliers d'euros sont investis dans deux machines venues de Russie, pays étonnamment leader du secteur. Un vortex se charge d'exploser le grain de maïs et un caraméliseur apporte l'enrobage, sucré ou salé, au maïs soufflé.

Avec ce matériel, plus question de continuer à travailler dans sa cuisine, « Oh my pop ! » intègre la pépinière d'Eurêka à Tonneins en juin 2021. Et l'ascension ne s'arrête pas là : Karine et Richard Torres viennent étoffer l'équipe à la production et à la commercialisation. 3 recettes sont mises au point : l'original sucré, caramel au beurre salé et curry. D'autres sont en préparation.

La gamme est 100 % bio avec du maïs provenant du Gers et du sucre de canne européen. 2 formats d'emballage sont proposés à la vente : 80 et 200 g. « Oh my pop ! » est aujourd'hui distribué dans le grand Sud-Ouest, en Bretagne et très prochainement en région parisienne, essentiellement dans les grandes surfaces et les cinémas indépendants. L'achat prochain d'une conditionneuse et d'une étiqueteuse oblige « Oh my pop ! » à déménager dans un local deux fois plus grand, toujours à la pépinière d'entreprises Eurêka, mais à Samazan, à proximité de la sortie d'autoroute.

La gamme est **100 % bio** avec du **maïs provenant du Gers**

UNE AVENTURE HUMAINE

A 34 ans, Damien Martincigh avoue avoir parfois le tournis : « Je n'ai même pas le temps de réaliser. On n'est pas forcément préparé à ce genre de réussite. On est dans un vrai tourbillon et on ne peut pas s'arrêter. Nous devons continuer à investir et à embaucher pour répondre à la demande ». Et le jeune trentenaire ne se fixe pas de limite : « J'ai démarré cette activité pour survivre professionnellement, à un moment de ma vie difficile où j'avais besoin d'argent. Et voilà où nous en sommes aujourd'hui. « Oh my pop ! » est le fruit du hasard et de nombreuses rencontres. C'est surtout une formidable aventure humaine. Je souhaite juste que ça marche et que l'on puisse pérenniser tout cela », conclut-il.

COUP DE JEUNE(S) SUR L'OPÉRA

Inviter tout un département à suivre une grosse production pour casser le mur de verre qui sépare l'opéra du grand public : c'est le défi très populaire que s'est fixé Labopéra. Un ballet de compétences, artistiques et techniques, s'organise au fil des répétitions et dans les coulisses de la fabrication, pour aboutir à un Carmen vraiment unique.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est une fabrique pas comme les autres : on y conçoit des opéras dans un esprit coopératif. Le réseau national La Fabrique Opéra fait émerger des projets en France. L'expérience menée à Grenoble il y a dix ans s'est étendue en Val de Loire, en Seine-et-Marne, dans l'Oise, les Hauts-de-Seine et en Alsace. Et la voici en Périgord, premier département de Nouvelle-Aquitaine à entrer sur scène avec *Carmen*, les 2 et 3 avril, au Palio de Boulazac (5 000 places assises, à moduler selon la situation sanitaire).

Un opéra mêlant amateurs et professionnels

C'est au format associatif qu'une poignée de passionnés, parmi lesquels des chefs d'entreprise comme Jean Vigier (groupe Vigier, Thiviers), réunis autour du président Denis Rozier, ont soutenu le projet de créer un opéra mêlant amateurs et professionnels du spectacle vivant. Lors du confinement passé sur sa terre d'origine, la jeune cheffe d'orchestre Chloé Meyzie a eu l'idée de rejoindre l'aventure Labopéra : celle qui est devenue directrice artistique de la version périgourdine de ce laboratoire d'opéra a réussi à fédérer les énergies, dans un esprit coopératif. Tous entendent garder le niveau d'excellence tout en démocratisant le contexte. Rien de mieux pour cela que d'associer la jeunesse locale. En plus des partenariats noués avec les collectivités, des établissements d'enseignement technique et professionnel sont impliqués depuis l'automne dans la conception et la réalisation du spectacle.

À Périgueux, des classes du lycée Léonard-de-Vinci créent et fabriquent les costumes des choristes

AVENTURE HUMAINE ET SUPPORT PÉDAGOGIQUE

À Périgueux, des classes du lycée Léonard-de-Vinci créent et fabriquent les costumes des choristes, des jeunes de l'Espc Saint-Joseph interviennent pour la coiffure et le maquillage, des apprentis du CFA des Métiers (Boulazac) participent via les filières beauté-coiffure pour la mise en beauté des artistes et ébénisterie-art du bois pour réaliser les décors, de même que les compagnons du devoir (Chancelade). Les élèves de CAP peinture du lycée pro de Chardeuil (Coulaures) travaillent avec leur professeur d'atelier à la finition des décors tandis que le lycée agricole (Coulounieix-Chamiers) organise les « apéropéras » et l'IUT Tech de Co met la main aux réseaux sociaux pour la promotion.

THIVIERS, VILLE SIÈGE DU LABOPÉRA

À Thiviers, ville siège du Labopéra, le lycée Porte-d'Aquitaine participe aux décors avec sa spécialité d'ébénisterie et mobilier contemporain. À Sarlat, la filière cinéma du lycée Pré-de-Cordy donne de l'image au projet. Et à Agen, le lycée Lomet, réputé dans les métiers du spectacle, prend en charge les costumes des solistes. Pour les jeunes comme pour les équipes pédagogiques, c'est l'occasion de sortir les élèves et les apprentis

© D.R.

© D.R.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les organisateurs expliquent que l'opéra est subventionné à près de 80 % en Europe, avec un prix moyen de place autour de 74 euros. Souhaitant permettre à de nouveaux publics d'accéder à l'art lyrique, Labopéra a réduit les coûts de fonctionnement avec une structure de production plus souple, grâce au talent d'amateurs issus des environs, et un modèle de financement fondé à plus de 50 % sur la billetterie. Le coût total d'une place est 3,5 fois moins élevé que celui d'un opéra traditionnel et le tarif public est deux fois moins élevé. Une production Labopéra est d'environ 250 000 euros.

du cadre scolaire pour s'associer à un événement majeur. Ce processus de création « constitue une formidable occasion de montrer aux Périgourdins l'étendue des compétences du territoire, mais aussi d'inciter de nouveaux publics à découvrir cet art », soulignent les organisateurs.

Cette volonté de mettre l'opéra à portée de tous **se traduit bien sûr par des tarifs accessibles** (19 à 49 euros la place)

Le projet artistique permet de valoriser un engagement amateur aux côtés de professionnels. La baisse des coûts de production est directement liée à cette possibilité de donner un sens nouveau à une formation professionnelle, de révéler des talents en transmettant des savoirs. « Les élèves, à travers ce projet, développent leur employabilité et leur professionnalisme. Ils apprennent à gérer des échéances et développent leur conscience professionnelle. »

PROFESSIONNELS ET AMATEURS À L'UNISSON

Ce ballet de compétences, artistiques et techniques, s'organise depuis l'automne, au fil des répétitions et dans les coulisses de la fabrication, pour aboutir à un moment unique.

Conception, réalisation, organisation, promotion : des jeunes s'impliquent à tous les niveaux. Et aussi sur scène, bien sûr. 400 personnes de tous horizons s'activent avec 120 choristes adultes et enfants, un orchestre symphonique (musiciens amateurs issus du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne) et dix solistes. Aux côtés de Chloé Meyzie, Gersende Michel met en scène cet opéra le plus joué au monde : le chef-d'œuvre de Bizet est le passeport idéal pour aller vers tous les publics, un spectacle lyrique qui suscite l'enthousiasme.

Cette volonté de mettre l'opéra à portée de tous se traduit bien sûr par des tarifs accessibles (19 à 49 euros la place) et une programmation dans une salle très fréquentée pour des événements sportifs ou des concerts de variété. La répétition générale sera même ouverte aux scolaires du département. De quoi abolir les frontières entre les publics. Labopéra voit large et loin : le rendez-vous a vocation à s'ancrer durablement en Dordogne.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

« Seulement 4 % des Français se rendent à l'opéra (dont 61 % d'abonnés) alors que 53 % écoutent de la musique classique. »

TERSUN EN PLE

Après avoir misé dès 2014 sur l'énergie renouvelable en autoconsommation, la PME agenaise Tersun poursuit son développement fulgurant en Lot-et-Garonne. Très présente sur le marché des particuliers, elle veut maintenant toucher plus de professionnels.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Spécialisée dans la vente, l'installation et l'entretien de panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur et climatisation, la PME agenaise Tersun s'est vite fait un nom sur le département du Lot-et-Garonne grâce essentiellement au bouche-à-oreille. « L'un de nos atouts, c'est que nous sommes avant tout des techniciens plutôt que des commerciaux. Tous les ouvriers sont qualifiés et nous connaissons très bien nos produits. Nous avons également fait le choix de ne travailler qu'avec un seul partenaire par secteur d'activité : Q-Cells qui est un fabricant et non un assembleur pour les panneaux solaires et Panasonic pour les pompes à chaleur AIR/EAU. Ce partenariat exclusif nous permet de bénéficier de certains avantages sur les prix d'achat ou sur des extensions de garanties de 5 ans notamment pour les pièces des pompes à chaleur, ce qui est très rare, et de 25 ans pour les panneaux photovoltaïques. Nous proposons aussi une solution de crédit à taux 0 sans frais de dossier et bénéficions grâce un partenariat avec EDF, ce qui là aussi est de plus en plus rare », détaille Christophe Derouineau, gérant de Tersun.

« Nous sommes avant tout **des techniciens plutôt que des commerciaux** »

VERS UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2 MILLIONS D'EUROS EN 2022

Dans un marché, celui de l'énergie renouvelable, en plein essor, ces avantages permettent à Tersun de poursuivre une forte croissance annuelle et de voir l'avenir avec sérénité. Partie d'un chiffre d'affaires de 550 000 euros en 2019, Tersun affiche en 2021 en CA de 1,5 million d'euros et vise les 2 millions en 2022. Une belle réussite qui couronne une stratégie économique résolue : « Dès sa création en 2014, Tersun s'est positionnée sur l'autoconsommation. Aujourd'hui cela semble évident mais à cette époque le marché du photovoltaïque était en pleine crise et personne ne proposait d'autoconsommation. Ce choix et la qualité des services que nous proposons expliquent nos bons résultats actuels auxquels s'ajoute le contexte

INE ASCENSION

© D.R.

général de montée des prix des matières premières. Nous remplaçons par exemple actuellement près d'une soixantaine de chaufferies fioul-gaz par des pompes à chaleur et près de cent cinquante installations photovoltaïques. À ce jour, 55 % de notre chiffre d'affaires est réalisé par le photovoltaïque, 40 % par les pompes à chaleur et le reste par de la climatisation », ajoute Christophe Derouineau.

TAUX DE RENTABILITÉ DE 10 %

Travaillant principalement avec des particuliers dans un rayon de 100 kilomètres autour d'Agen, Tersun souhaite désormais renforcer son offre auprès des professionnels en s'appuyant notamment sur les importantes économies réalisées sur les factures énergétiques : « En général, les panneaux solaires affichent un taux de rentabilité de 10 % en moyenne chaque année et peuvent donc être remboursés en 10 ans environ. Chez Tersun, nous réalisons en amont des études très précises sur l'utilisation de l'énergie chez nos clients afin de fournir ensuite la bonne solution et voire ainsi toutes les économies possibles.

Tersun souhaite **renforcer son offre** auprès des professionnels

Avec le contexte géopolitique, la volonté de la France d'être plus indépendante énergétiquement et la hausse des prix du gaz et de l'électricité, le marché des énergies renouvelables est gigantesque. Nous avons au moins 5 ans de visibilité devant nous ! » se félicite Christophe Derouineau.

MANAGEMENT INSPIRÉ DU SPORT

Christophe Derouineau est un jeune trentenaire girondin ayant déjà été chef d'entreprise à 18 ans. Avant de lancer Tersun en Lot-et-Garonne, il a fait carrière dans une multinationale. Tersun emploie aujourd'hui 13 salariés contre 3 en 2016. Fan de rugby, et notamment de l'UBB et du SUA dont il est partenaire, Christophe Derouineau utilise d'ailleurs des méthodes de management sportif dans son entreprise afin de consolider la cohésion de son équipe. En plus d'une prime d'intéressement annuelle de 30 % sur les bénéfices, les salariés techniciens effectuent leurs 35 heures légales en 4 journées avant de bénéficier de 3 jours consécutifs de repos. « L'objectif est de mettre tout le monde à 4 jours et de fonctionner avec des rotations. J'ai travaillé dans une multinationale alors en tant qu'entrepreneur, j'ai pris le contre-pied en privilégiant le confort de vie et de travail de nos équipes pour un meilleur service derrière », ajoute le gérant de Tersun. Ce management réussit. Et les bons résultats de l'entreprise devraient entraîner de nouveaux recrutements prochainement et, à moyen terme, un déménagement pour des locaux plus spacieux sur l'Agglomération agenaise.

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

BALANCE COMMERCIALE
UN TROU DANS LA RAQUETTE

La prochaine élection présidentielle est l'occasion de faire un tour d'horizon des enjeux économiques du prochain quinquennat. Parmi ceux-ci figurent la politique monétaire, le pouvoir d'achat, l'emploi, la fiscalité, les retraites, le logement, la transition climatique. Cette semaine, focus sur la balance commerciale qui aura connu un déficit historique en 2021. Il est urgent d'agir.

Par Jean-Marc FIGUET
et Christian PRAT DIT HAURET,
professeurs à l'Université de Bordeaux

2021 a été marquée par une croissance économique record (7 % du PIB) et par un net recul du taux de chômage (8 % de la population active). Ce tableau est cependant terni par notre balance commerciale. Les statistiques des douanes (2022) sont implacables : le solde entre nos exportations et nos importations de biens a atteint un déficit historique de 84,7 milliards d'euros.

Le mal est récurrent. Qui se souvient de l'année de notre dernier excédent commercial ? 2002… Une éternité ! Et les prévisionnistes anticipent que le record de 2021 sera battu dès 2022 avec une estimation du déficit à 100 milliards d'euros. Le « Fabriqué en France » ne fait plus recette. Heureusement, la balance des services a dégagé un excédent de 36,2 milliards qui atténue partiellement nos piètres performances sur les marchés de biens.

SOLDE POSITIF GRÂCE AUX EXPORTATIONS DE VINS, SPIRITUEUX ET LUXE

Le déficit commercial ampute durablement notre croissance économique et illustre un recul, lent mais inexorable, de l'économie française dans la hiérarchie mondiale. Nous ne sommes plus, depuis longtemps, la quatrième puissance industrielle mondiale. Plutôt, la huitième, selon le Rapport de la Cour des Comptes (2021). Ce déficit commercial est une singularité dans la zone euro. Bien évidemment, l'Allemagne accumule, année après année, des centaines de milliards d'euros de bénéfices grâce à ses exportations « deutsche Qualität ». Mais la Belgique, l'Italie ou encore l'Espagne présentent également un solde commercial positif. Seule lueur d'espoir, notre solde commercial bilatéral est positif vis-à-vis des États-Unis et du Royaume-Uni, grâce à nos exportations de vins et de spiritueux, et vis-à-vis des pays du Proche et du Moyen-Orient, grâce à nos exportations de produits de luxe.

© Shutterstock

© Shutterstock

QUELLES SONT LES CAUSES DU MAL ?

On le sait : « En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées ». Si la première partie de ce slogan est toujours d'actualité, on peut s'interroger sur l'actualité de la seconde au vu de nos performances commerciales sur les marchés internationaux. Notre dépendance énergétique est forte et constitue une contrainte à laquelle nous ne pouvons échapper. Les prix de l'énergie ont fortement augmenté.

Celui de l'électricité a été multiplié par 3. Celui du pétrole a augmenté de 60 %. Résultat : la facture énergétique a augmenté de 17,9 milliards d'euros. Cet alourdissement n'affecte pas uniquement notre économie mais toutes les économies. Sauf erreur, nos voisins européens ne sont pas plus producteurs de pétrole ou de gaz que nous. Il faut donc chercher une autre explication pour justifier le désastre commercial.

DÉSINDUSTRIALISATION : L'EXPLICATION

La désindustrialisation de notre économie est sans nul doute le facteur explicatif. Selon France Industrie (2022), la part de l'industrie représente actuellement 13,4 % de notre PIB contre 17 % en 2002. Comme nous l'avions indiqué dans une chronique précédente (*cf.* EJG, n° 6860-6861), cette aérodépendance a un prix. Et rien ne dit que l'aéronautique retrouvera son lustre d'antan.

Si l'aéronautique est le fleuron industriel de notre économie, c'est l'arbre qui cache notre désert industriel. Dans un ouvrage récent, *Le Décrochage industriel* paru chez Fayard, Élie Cohen et Pierre-André Buigues évoquent une « capitulation industrielle » de l'économie française depuis le début des années 1980. Plus de

26 000 emplois industriels ont été détruits entre 2009 et 2021. Et la crise sanitaire a illustré le fait que nous sommes devenus un « pays sans usine » pour reprendre les termes du président Macron (*Zadig*, 2021).

INVERSER LA TENDANCE

Aujourd'hui, la réindustrialisation est le credo défendu par le gouvernement et tous les candidats à l'élection présidentielle. La réindustrialisation est notre salut pour retrouver notre statut ! Mais, comment faire ? Dans le cas de l'industrie pharmaceutique, par exemple, plus de 80 % des principes actifs des médicaments sont aujourd'hui fabriqués en Asie par des producteurs qui ne voient pas nécessairement l'intérêt de se relocaliser spontanément en Europe. L'action des pouvoirs publics semble alors déterminante pour inverser la tendance. 70 milliards d'euros sont ainsi consacrés, au travers du plan France Relance et du plan d'investissement 2030, au développement de secteurs innovants dans l'énergie (batteries électrique, hydrogène vert, bornes de recharge nucléaire et quantique), l'intelligence artificielle ou encore les transports sobres.

RÉALISER DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

C'est une lapalissade mais résorber notre déficit commercial ne peut passer que par deux leviers : réduire nos importations et augmenter les exportations. Et pour cela, il n'y a qu'une seule solution : produire, produire, produire de tout (biens et services) pour nous et pour tout le monde. Produire pour nos besoins en proximité (cela permet de réduire les frais de transport et les émissions de gaz à effet de serre) mais également pour les besoins des habitants d'autres pays et Dieu sait que les besoins sont immenses sur la planète pour permettre un meilleur bien-être collectif. Produire permet de réduire nos importations (et donc notre dépendance économique et géostratégique) et d'augmenter nos exportations.

RECHERCHE DE PRODUCTIVITÉ MAXIMALE

La mondialisation économique est une chance si on sait la saisir et non pas la subir. Il serait intéressant de se lancer à corps perdu dans la réalisation d'investissements productifs et qui font sens, rechercher une productivité maximale et efficiente tout en faisant le pari « des structures nouvelles » en modernisant les moyens de production. L'enjeu et le défi sont de rattraper le retard pris et de reconstruire une industrie moderne, à la recherche d'une compétitivité-valeur, notamment car l'industrie est « la tutrice des activités de services ».

AU MOINS 6 FILIÈRES STRATÉGIQUES

Ainsi, il convient de reconstruire une économie de production et de l'offre en « mettant le paquet » sur au moins 6 filières stratégiques sur lesquelles on est susceptible de développer des avantages comparatifs : la santé et la recherche médicale, la filière alimentaire et agro-alimentaire, l'aéronautique et la défense, la filière numérique et la tech, l'énergie et la transition écologique avec en ligne de mire le bâtiment et l'industrie automobile. Le développement de ces filières est guidé par Joseph Schumpeter pour qui le progrès technique et l'innovation démultiplient la production globale mais également par le choix d'une économie du bien-être articulée autour des besoins essentiels de la vie : augmenter la qualité et la quantité de l'alimentation, améliorer le niveau de soins et inventer l'habitat de demain dans un contexte écologique de sauvegarde et de sauvetage de la planète.
Toutes ces actions prendront du temps et ne reposent pas uniquement sur l'argent public. La fiscalité de la production et de la transmission doit être revue, tout comme la formation des futurs salariés des secteurs industriels ou le niveau des salaires. Bref, un vaste chantier !

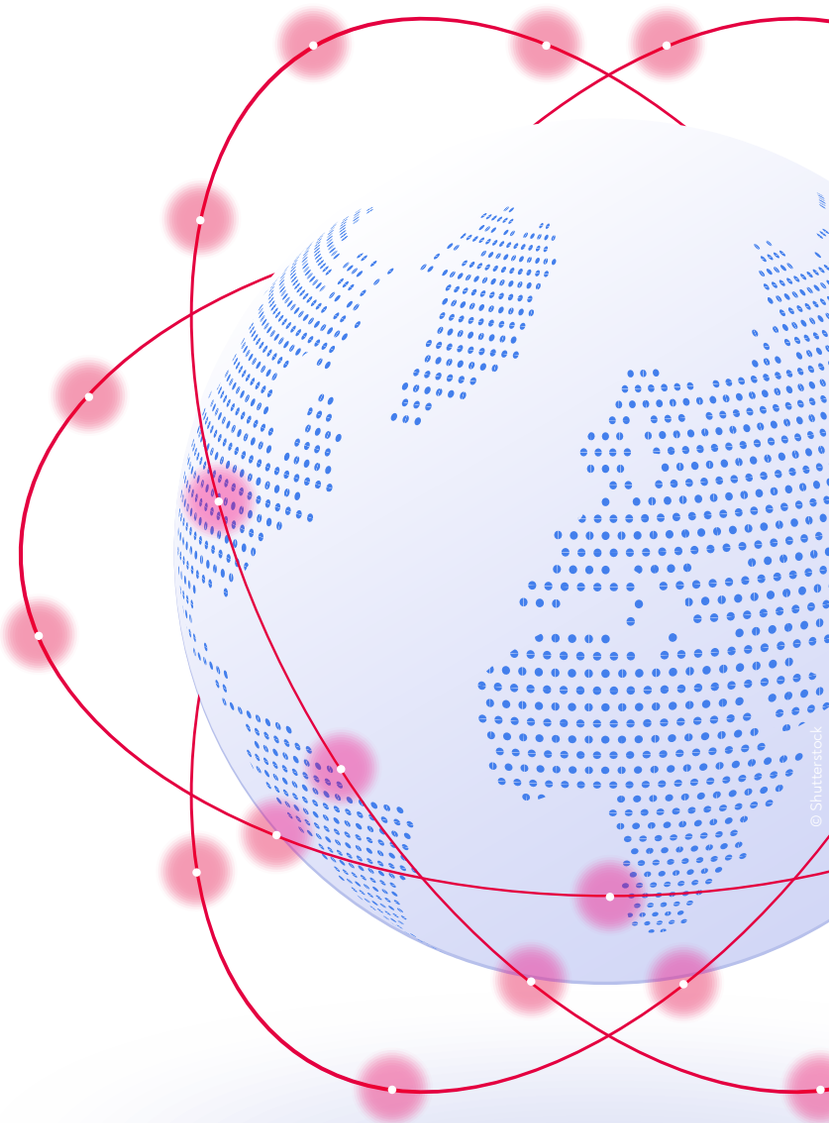
© Shutterstock

MARIE-PIERRE
BORDE

VIVRE ENSEMBLE
LE CHAMP DES POSSIBLES ?

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Les médiations sont autant d'occasions de témoigner de ce que repartir veut dire. Il est question d'adresser sa parole et de faire le pari qu'elle peut changer quelque chose dans sa vie.

Par Marie-Pierre BORDE, Thérapeute et Médiateur (conventionnel et judiciaire) - Périgueux
Inscrite à la Cour d'appel d'Agen

Et si ? » Cette question est l'ouverture vers un possible. C'est notre capacité à nous poser cette question qui nous met en marche. Chaque marche est une mise en déséquilibre, plus ou moins importante, plus ou moins dangereuse ou risquée. Lever le pied avant de le reposer est une situation de vulnérabilité. Mais c'est indispensable à tout mouvement. L'adage nous dit qu'il faut partir du bon pied. Et pour re-partir ? Il est nécessaire de se dire : « Et si ? »

RE-PARTIR

Repartir est une action inhérente à notre condition humaine. Nous sommes partis, nous avons marqué le pas, nous repartons. Une rupture, une maladie, un accident, un traumatisme, le chômage, un conflit, une crise, l'oppression, la torture, la misère, mais aussi une naissance, une union, une création sont autant d'étapes à franchir dans sa vie, pour partir ou repartir. L'âge compte-t-il ? Non. Il n'y a pas d'âge pour repartir.
Et il n'est pas besoin de repartir à zéro, bien au contraire. Repartir à zéro serait ne pas prendre en compte notre chemin déjà fait, nos évènements de vie, nos actes, nos réalisations. Ce serait imaginer tout pouvoir gommer. C'est un leurre et aussi, ce serait bien dommage car cela constitue notre richesse, notre trésor. Mais en cas de crise, ce trésor nous paraît en bien piteux état et nous pouvons être tentés de tout mettre par terre. L'intervention d'un tiers compétent est alors nécessaire.

Croire tout savoir de l'autre et de ce qu'il va dire **est le principal obstacle à l'invention d'une solution**

Les médiations sont autant d'occasions de témoigner de ce que repartir veut dire. Il est question d'adresser sa parole et de faire le pari qu'elle peut changer quelque chose dans sa vie. Les personnes y prennent en compte une situation, une histoire, leur façon singulière de faire avec un conflit et elles inventent leur chemin pour repartir.

ALCHIMISTE DE LA PAROLE

Faut-il pour cela tout savoir et tout comprendre de ce qui a provoqué le conflit ? Non. Il compte de pouvoir en dire quelque chose, tout ce qui est possible d'en dire, et de l'adresser au médiateur, afin de se mettre en réelle situation d'accueil d'un inattendu. Le médiateur est dans un va-et-vient de la relation. C'est la vague qui se penche vers l'un, accueille et repart se pencher vers l'autre, revient et dépose tout ce qu'il a accueilli au milieu. C'est un alchimiste de la parole. Un dire adressé est une action qui transforme et qui a des effets.
Croire tout savoir de l'autre et de ce qu'il va dire est le principal obstacle à l'invention d'une solution. C'est aussi le principal obstacle à l'amour. Le médiateur travaille pour qu'une place, libérée des certitudes, voie le jour et que chacun en vienne à se poser cette question : Et si ?

ET SI C'ÉTAIT POSSIBLE ?

Ceux qui sont déjà allés à Calais ont pu regarder les côtes anglaises depuis la plage française. Elles apparaissent très nettement par temps clair et semblent très proches. Et si c'était possible… de traverser ? Vingt-cinq kilomètres d'une épreuve redoutable. Mais quand on en a déjà fait des milliers, qu'est-ce que c'est ? Ils sont quelques centaines à se dire : Et si ? Bien sûr il y a la Manche, cette mer épicontinentale de l'océan Atlantique, mais il y avait aussi la Méditerranée. Bien sûr les courants et les vagues, bien sûr le flux incessant des bateaux gigantesques, bien sûr les embarcations précaires, bien sûr l'insécurité totale pour sa vie… Mais que sont ces dangers face au désir de rejoindre des proches, de vivre libre, de repartir ?

SOMMES-NOUS SI DIFFÉRENTS ?

Sommes-nous si différents de ces personnes qui parcourent à pied des milliers de kilomètres ? Qu'est-ce qui les fait partir ? Et re-partir ? Chacun d'eux a une histoire singulière et des raisons personnelles. Nos conditions de vie plus confortables que les leurs nous leurrent, même quand elles ne sont pas de riches conditions. Avec eux, il y a désormais ceux qui fuient déjà la guerre. Alors, et si ? Et s'il était possible de vivre ensemble ?

*Dans la mythologie gréco-romaine, Eunice est le nom d'une Néréide, une des nymphes marines filles de Poséidon et de Doris.

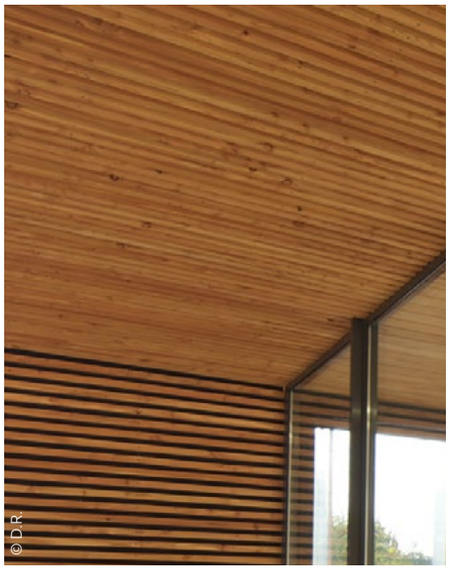
© D.R.

LOT-ET-GARONNE
BAREYRE : INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

La Région Nouvelle-Aquitaine a sélectionné 783 nouveaux projets en décembre 2021 et janvier 2022 à l'issue des dernières consultations des partenaires régionaux associés à la mise en œuvre des fonds européens. Le projet des Établissements Bareyre, spécialisés dans la fabrication de tous types de profils en bois massifs, aboutés ou MDF (panneaux de fibres de densité moyenne) ont été retenus. Avec l'obtention de la certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) et FCS (Conseil de Soutien de la Forêt), la Société Bareyre, sise au Passage-d'Agen, met tout en œuvre pour maintenir sa charte de qualité et d'avenir avec un choix bien précis de ses approvisionnements en matières premières et une production gérée avec précision. La capacité de production augmentera et le chiffre d'affaires continue de progresser. L'entreprise a été soutenue par l'Union européenne via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de 668 378 euros.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
LABELLISATION DE LA FRANCE SERVICES DE TONNEINS

L'antenne France Services de La Poste de Tonneins a été inaugurée le 14 février dernier.
Pour mémoire : plus de 2 000 France Services ont été déployées sur l'ensemble du territoire national. Ces Guichets uniques marquent le retour du service public au cœur de nos territoires, ruraux comme urbains et accueillent et écoutent les Français. 18 France Services labellisées sont ouvertes au public en Lot-et-Garonne : six France Services portées par les intercommunalités : Duras, Nérac, Albret itinérante, multisites de Val de Garonne Agglomération, Casteljaloux ; six France Services portées par La Poste : Laplume, Castelmoron-sur-Lot, Puymirol, Agen Blum et Tonneins, Castillonnès ; une France Service portée par la Mission locale du Pays Villeneuvois à Villeneuve-Sur-Lot ; cinq France Services portées par des communes : la multisites du Haut Agenais Périgord (Monflanquin, Cancon, Villeréal), celle de Sainte-Livrade-sur-Lot, celle de Penne-d'Agenais, celle de Marmande et celle de Laroque-Timbaut. À l'achèvement de ce plan de couverture territoriale, courant 2022, le département de Lot-et-Garonne comptera 21 France Services.

LOT-ET-GARONNE
UN CABINET D'ARCHITECTE DANS LE TOP 100 FRANÇAIS !

Chaque année, le magazine spécialisé « D'architectures » publie un classement des agences d'architecte françaises. Le palmarès ne se base pas sur un critère esthétique mais sur le chiffre d'affaires réalisé, donnant un indicateur objectif des tendances du marché de l'architecture. Et pour la première fois, le cabinet lot-et-garonnais de François de la Serre intègre le top 100 à la 80e place exactement.
« Une véritable fierté » pour Sylvain Lamarche, responsable développement du groupe agenais. L'agence est actuellement sur de gros projets : le nouveau site de Fonroche et le futur stade Armandie.

© Shutterstock

DORDOGNE
PLUIE DE MÉDAILLES AU SALON DE L'AGRICULTURE

Les productions périgourdines ont encore fait le plein de médailles au Concours général agricole lors du Salon de l'Agriculture à Paris : 144 médailles ont été décernées, 92 pour les concours vins et 52 pour les produits. 52 médailles (12 médailles d'Or, 28 d'Argent et 12 de Bronze) sont à saluer dans les catégories bières, produits laitiers, aquacoles et apicoles, apéritifs, eaux de vie, charcuterie, huile de noix, volailles et produits issus de palmipèdes gras.
Pour le concours Vins, la présélection du 10 février avait permis à 80 producteurs de présenter 304 échantillons : sur les 183 vins présélectionnés pour concourir à la finale du 26 février, 92 ont été récompensés (39 médailles d'Or, 42 d'Argent et 11 de Bronze).
Après une année blanche en 2021, annulation du concours pour cause de Covid, il faut revenir à 2020 pour comparer : 48 médailles aux producteurs de Dordogne et 37 en 2019. C'est donc une année exceptionnelle pour le patrimoine gastronomique local.

© D. R.

LOT-ET-GARONNE
LDLC S'IMPLANTE À AGEN

LDLC, l'expert de la vente de matériel informatique et high-tech, poursuit le développement de son réseau de magasins en ouvrant deux nouveaux points de vente dans le Sud-Ouest de la France ! Après Montauban le 2 mars, c'est au tour des habitants d'Agen et de sa région de profiter de l'expertise de LDLC puisqu'une boutique ouvre ses portes à Boé cette semaine. A la tête de ces deux nouvelles boutiques, on retrouve Jimmy Latouche, anciennement chef des ventes dans un magasin spécialisé dans le commerce d'électroménager et de matériels informatiques et audiovisuels. Dans chaque magasin : trois vendeurs, 400 références en exposition et un accès à l'ensemble des 30 000 références du site sur commande. Montalbanais et Agenais pourront également déposer leur matériel informatique en réparation mais également procéder au montage de leur PC sur-mesure grâce à l'atelier LDLC ! Montauban et Agen sont les 61e et 62e boutiques LDLC.

DORDOGNE
LES MÉTIERS DE LA DÉFENSE AU CENTRE COMMERCIAL

C'est dans un contexte de tension militaire au plus haut en Europe que s'organise un Forum des armées et de la sécurité au centre commercial de la Feuilleraie, à Trélissac, les 18 et 19 mars… Actualité imprévue. Les organisateurs ont imaginé présenter au public les perspectives de carrière dans tous les métiers de la défense et de la sécurité. Le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) tient déjà un stand un mercredi par mois dans la galerie et ce forum lui permettra de recevoir des candidats pour des renseignements directs auprès de six régiments de l'armée de Terre, la Marine et l'armée de l'Air, mais aussi des pompiers, police, gendarmerie (avec un camion d'identification criminelle), SNCF sécurité, administration pénitentiaire et légion étrangère. Le 13e BSMAT (base de soutien de matériel) de Saint-Astier sera notamment au rendez-vous.

© D. R.

LOT-ET-GARONNE
LUCIEN GEORGELIN ENCORE À L'AFFICHE !

Alors que l'entreprise Lucien Georgelin a récemment vu quatre de ses produits reconnus Saveurs de l'année 2022*, elle signe à nouveau son expertise au Concours French Innovation Corner où elle a reçu le prix de l'innovation dans la catégorie chocolat avec sa Pâte à tartiner composée de 40 % de noisettes du Lot-et-Garonne.
Une belle récompense puisque ce produit de la marque marmandaise a été primée parmi 27 produits innovants à l'occasion de ce concours dans le cadre de la 51e édition de l'ISM de Cologne, salon professionnel le plus grand et le plus important du monde en matière de snacks et de confiseries.

DORDOGNE
MÉTHANISEUR ET INDUSTRIES POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après cinq ans de préparation, la SAS Condat énergie verte a lancé ce début d'année le chantier d'une unité de méthanisation agricole à Condat-sur-Trincou, près de Brantôme. Accompagnés par la Chambre d'Agriculture et GRDF, avec un soutien opérationnel, les porteurs de projet bénéficient d'un financement de l'Ademe et du Conseil Régional et s'inscrivent dans le dispositif régional MéthaN-Action. Cet équipement sera le premier méthaniseur agricole en injection de biométhane en Dordogne, le premier construit sur ce concept en Nouvelle-Aquitaine. L'énergie produite sera valorisée sous forme de biométhane, injecté sur le réseau de distribution de gaz naturel géré par GRDF. Cette énergie, soit 8 500 MWh par an, sera en totalité consommée dans les communes voisines, notamment Condat-sur-Trincou et Champagnac-de-Bélair, en particulier chez les deux principales entreprises. Car s'il est porté par un céréalier et deux éleveurs, ce projet a une vocation rurale plus large puisqu'il repose sur un partenariat avec deux industries agroalimentaires de ces communes, Mademoiselle Desserts (pâtisserie) et Saint-Michel (biscuiterie) : la méthanisation permettra la valorisation agronomique des déchets organiques de ce territoire, en réduisant de 2 500 tonnes équivalent CO_2/an les émissions de gaz à effet de serre.

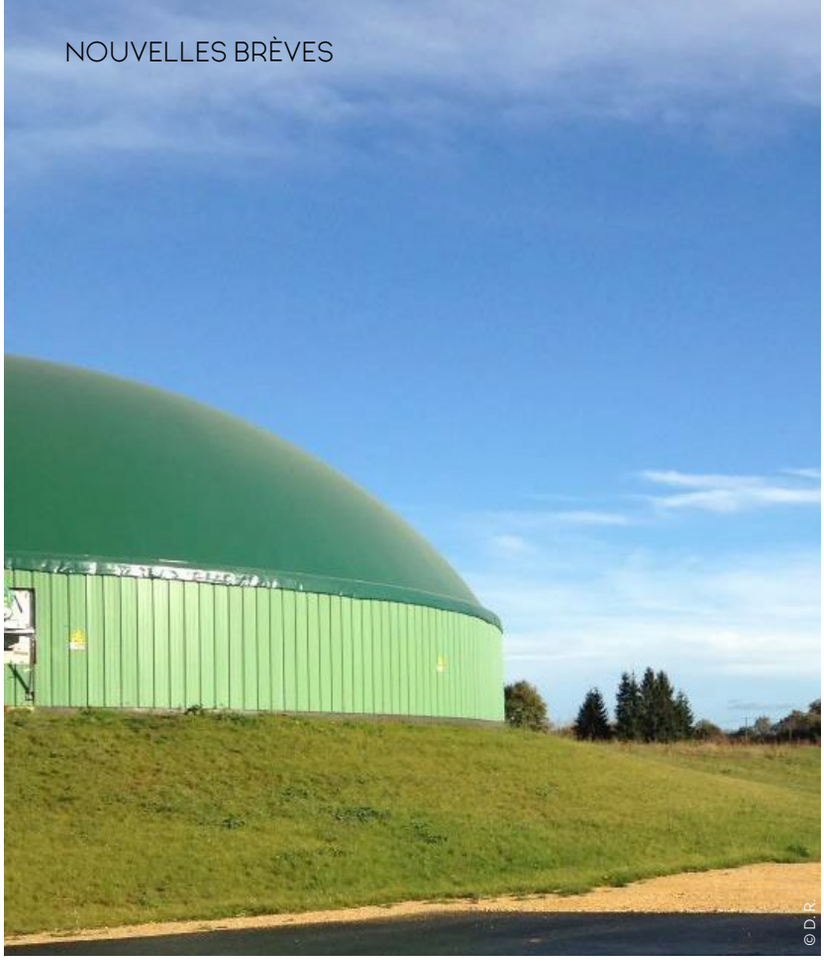
© D.R.

DORDOGNE
CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE : C'EST PARTI

Le préfet de Dordogne a signé les trois premiers Contrats d'engagement jeune (CEJ) avec trois jeunes Périgourdins, Pôle Emploi et les Missions Locales du Grand Périgueux, du Haut Périgord et du Ribéracois-Vallée de l'Isle. En vigueur depuis ce 1er mars, ce contrat est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (29 ans pour une reconnaissance de travailleur handicapé), ni étudiants ni en formation, qui peinent à accéder à l'emploi durable. Un accompagnement et un cadre exigeant doit les y aider. Ce contrat, qui remplace la Garantie jeunes, repose sur un diagnostic initial approfondi (situation, motivations, compétences, difficultés, souhaits). Ce parcours intensif et personnalisé (jusqu'à 12 voire 18 mois pour les plus éloignés de l'emploi) comprend des actions individuelles, collectives et en autonomie encadrée. L'allocation peut atteindre 500 euros par mois.

© D.R.

© D. R.

DORDOGNE / LOT-ET-GARONNE
MOBILISATION POUR LES UKRAINIENS

En Dordogne, le Conseil départemental et l'Union des Maires lancent une action coordonnée en Dordogne pour apporter un soutien concret au peuple ukrainien : une collecte de produits de première nécessité et le recensement de logements est en cours. Cette initiative solidaire a été lancée officiellement par Germinal Peiro et Bruno Lamonerie, avec le préfet Jean-Sébastien Lamontagne, la sénatrice Marie-Claude Varaillas, le président de la CAB Frédéric Delmarès, la maire de Périgueux Delphine Labails, le maire de Sarlat Jean-Jacques de Peretti et la maire de Nontron Nadine Herman-Bancaud. Le Département a repéré des sites susceptibles d'accueillir des réfugiés ukrainiens, par exemple des centres d'hébergement saisonniers à Rouffiac ou Montignac. L'Office public Périgord Habitat cherche aussi des logements inoccupés. Un appel à l'accueil chez l'habitant sera envisagé en fonction du flux des arrivées.
En Lot-et-Garonne, alors que les nouvelles du conflit ukrainien s'égrènent malheureusement sur nos fils d'actualité, les institutions s'organisent pour prendre leur part dans la solidarité européenne qui se met en place. Ainsi, la Chambre d'Agriculture a rendu publique une missive envoyée au préfet dans laquelle les agriculteurs du département proposent d'accueillir 1 000 à 2 000 réfugiés ukrainiens dans leurs fermes, le temps qu'il faudra. La Mairie de Villeneuve-sur-Lot, quant à elle, propose aux citoyens de venir déposer à l'hôtel de ville tous les matins, des denrées alimentaires à destination de la population ukrainienne. Les associations caritatives participantes sont répertoriées sur le site et les réseaux sociaux de la ville. Symboliquement, le théâtre Georges Leygues et l'hôtel de ville seront pavoisés aux couleurs de l'Ukraine le temps du conflit.

DORDOGNE
LA CHAMBRE DES NOTAIRES EN PERMANENCES

Un partenariat entre le Conseil départemental de l'accès au droit de la Dordogne et la Chambre des Notaires permet de proposer des permanences gratuites de notaires dans les différents points d'accès aux droits, sur rendez-vous : Bergerac (16 rue du Petit Sol, 05 53 73 24 77), Sarlat (Place de la grande Rigaudie, 05 53 31 83 47) et Nontron (Sous-Préfecture 12 bis Bd Gambetta, 05 53 06 39 33) : le 1er mercredi du mois de 9 h à 12 h ; Périgueux (Maison des associations, 12 cours Fénélon - 05 53 06 39 33), le 1er jeudi du mois de 9 h à 12 h.

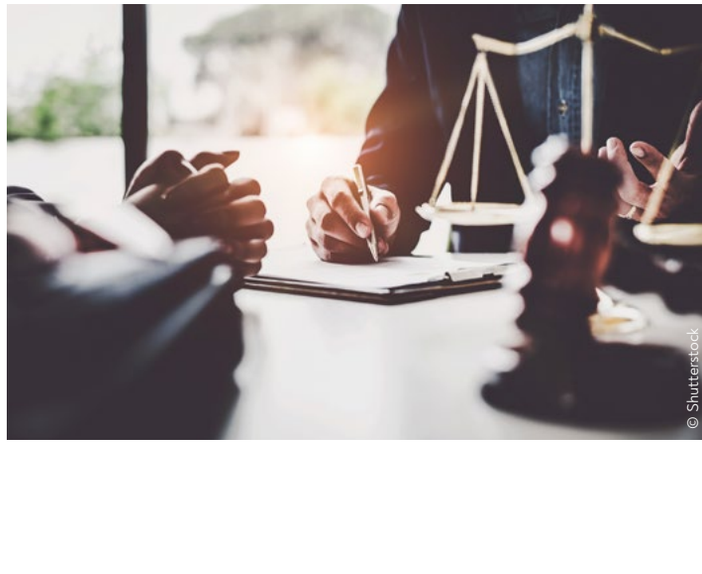
© Shutterstock

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) :
Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.
- Les tarifs visés à l'article 1er sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4° et 5° de l'article 3 de l'arrêté.

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 24/02/2022, Il a été constitué une Société par actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Press'elles**

Objet : Acquisition, création et exploitation d'un fonds de commerce de pressing et laverie et autres activités annexes

Siège social : 154, avenue de la Roque - 24100 Creysse

Capital : 20 000 Euros

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BERGERAC.

Président : Ivoire Global Investments – IGI, SAS au capital de 1 895 892 euros, siège social : 43, rue du Théâtre à Paris (75015), immatriculée sous le numéro 799 361 779 RCS Paris

Cession des actions : Clauses d'agrément et de préemption

Conditions d'admission aux Assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : à raison du nombre d'actions détenues

22VE01355

Notaires

SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES
Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
726 route de Thonac
24290 Montignac
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte de Me RENAUD à MONTIGNAC, du 28 Février 2022, il a été constitué la Société présuivante:

Dénomination sociale : AUBAGE

Forme sociale : SASU

Au capital de : 500,00 €.

Siège social : 74 Route de Combecuite

Objet : L'exploitation de gites et chambres d'hôtes, et plus généralement l'exploitation sous forme de location en meublés.

Président : M. Yves BASSAT demeurant rue St Patrick - MONTREAL (Canada)

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : XX ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

22VE01301

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou, 24750 TRELISSAC

Par acte SSP en date à TRELISSAC (24) du 01/03/22, il a été constitué, pour une durée de 99 ans une Société Civile Immobilière dénommée **CHATEAU LA RESSEGUE** qui sera immatriculée au RCS de BERGERAC au capital de 600 000 € composé uniquement d'apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, rapport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dont le siège social est à BERGERAC 24100 - Lieudit La Feyte et dont le gérant est M Berend BOLKENSTEIN, demeurant à BERGERAC 24100 - lieudit la Feyte, nommé par acte SSP séparé en date du même jour. Pour avis.

22VE01341

GAM'IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 500 euros
Siège social : 1, Rue Jean Charcot 47200 MARMANDE

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : GAM'IMMO

FORME : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE

CAPITAL : 500 Euros

SIEGE SOCIAL : 1, rue Jean Charcot 47200 MARMANDE

OBJET : L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DUREE : 99 ans

APPORTS : en numéraire

CO-GERANTS :

- Monsieur Sébastien GAMET, demeurant à PERIGUEUX (24000) – 50, Rue Ludovic Trarieux

- Madame Armanda DALLA VALLE, demeurant à PERIGUEUX (24000) – 50, Rue Ludovic Trarieux

IMMATRICULATION : Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN

22VE01304

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 28 février 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PGP FARMER**

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : Aux Plantes – 24410 PARCOUL-CHENAUD

Objet social : La société a pour objet :

A titre principal : Culture de plantes médicinales.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 10 000 € divisé en 10000 actions de 1 €

Président de la société : Monsieur Brahim SEBART, demeurant Aux Plantes – 24410 PARCOUL-CHENAUD.

Directeur Général : Monsieur Jérôme JUSSON, demeurant à Les Vétizons – 24600 PETIT BERSAC.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis,
22VE01324

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol, le 1er mars 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **LE BOIS DE CELIA**.

Le siège social est fixé à : SAINT-MARTIN-LE-PIN (24300), Les Grands Bois.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : SIX MILLE EUROS (6.000,00 EUR).

Les apports sont effectués de la manière suivante :

Monsieur Jean-Jacques CHARANNAT apporte la somme de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Madame Valérie CHARANNAT apporte la somme de SIX CENTS EUROS (600,00 EUR).

Monsieur Wilfried CHARANNAT apporte la somme de QUATRE MILLE HUIT CENTS EUROS (4.800,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Jacques CHARANNAT et Madame Valérie CHARANNAT née DAURIAC demeurant à SAINT-MARTIN-LE-PIN (24300) Les Grands Bois et Monsieur Wilfried CHARANNAT demeurant à NONBTRON (24300), route de poperdu

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.
22VE01345

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à HAUTEFORT en date du 17 février 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **AÏTA ETA ALABA**,

SIÈGE SOCIAL : La Reille, HAUTEFORT (Dordogne)

OBJET : en France et à l'étranger : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros, uniquement en numéraire

GERANCE : Jean-Marc PORTEFAIX, demeurant La Reille, HAUTEFORT (Dordogne),

AGRÉMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Pour avis, le gérant
22VE01351

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 28 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : **BOURG CHERI**

SIÈGE SOCIAL : 1 Route de Villamblard à LEMBRAS (24100)

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : la Société a pour objet : « l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. »

CAPITAL SOCIAL : 1 000,00 Euros, montant des apports, divisé en 100 parts sociales de 10,00 Euros chacune.

GERANCE : Madame Camille OLIVIER, demeurant à HERME (77114) – 5 Chemin des Lavandières, pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC

Pour avis,
22VE01385

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

SELF ETANCHEITE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte sous seing privé en date du 01/03/2022, de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SELF ETANCHEITE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1.000 euros

Siège social : 355 Route des Magnacs – 24150 LALINDE

Objet : en France et à l'étranger :

- La création et exploitation d'un site marchand sur internet.

- Toutes opérations de négoce de produits d'étanchéité et plus généralement tous produits liés au bâtiment à la construction.

Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Le Président est Madame Angélique AUBIER, née le 29/09/1995 à Bordeaux, demeurant 355 Route des Magnacs – 24150 LALINDE.

La société sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

Pour avis,
22VE01361

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 mars 2022, à MONTREM.

Dénomination : **LES VIGNAUDS**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 75 route des écluses, 24110 Montrem.

Objet : L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Montant des apports en numéraire : 500 euros.

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés et agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Clément Ange MOUCHOUX, demeurant 75 Route des Ecluses, 24110 MONTREM

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.
22VE01364

TCF CAFÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au capital de 5.000 €
Siège social : 14 rue des bleuets 24750 - TRELISSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TRELISSAC du 3 Mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TCF CAFE

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 14 rue des bleuets à TRELISSAC (24750)

Objet social : Le commerce de machines à café, le commerce de café, de thé, de chocolats, sous tous formats

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 5000 euros,

Président : Monsieur Christophe FABERT né le16/08/1973 à SAINT DIZIER, demeurant 14 rue des bleuets 24750 TRELISSAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Le Président
22VE01383

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la sci : LPA VANZINI. Siège : 10 Rue Jules Ferry, Le Parc 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU. Capital : 300 €. Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. Gérant : Anthony VANZINI, 10 Rue Jules Ferry, le Parc 24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU. Durée : 99 ans au rcs de BERGERAC. Cessions soumises à agrément.

22VE00809

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC le 03.03.2022, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : **CJLA IMMO**

SIÈGE SOCIAL : 1 Place Gambetta 24100 BERGERAC

OBJET : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- Activités intermédiaires en achat vente et location de biens immobiliers fonciers et commerciaux

- Activité d'estimation et d'évaluation de biens immobiliers

Activités d'experts immobiliers et vente de listes ou de fichiers relatifs à l'achat la vente la location en nu ou en meuble d'immeuble bâtis.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 euros.

PRÉSIDENT : Monsieur Yvan BENET, Commercial, demeurant à BARS (24210) Le bousquet.

CESSION D'ACTIONS : cession libre entre actionnaires, agrément dans tous les autres cas.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis, Me BONNEVAL
22VE01423

DE BIASI
Société Civile Immobilière au capital de 500 Euros
Siège Social : 41, Rue Albert Martin 24000 PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : DE BIASI

FORME : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE

CAPITAL : 500 Euros

SIEGE SOCIAL : 41, Rue Albert Martin 24000 PERIGUEUX

OBJET : L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DUREE : 99 ans

APPORTS : en numéraire

GERANT :

- Monsieur DE BIASI Lionel, demeurant à PERIGUEUX (24000) – 41, Rue Albert Martin

IMMATRICULATION : Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX

Pour Avis
22VE01433

LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

Naxos , sarl au cap.de 10000 €,10 rue de la paix 75002 paris. Rcs n°828777425. L'age du 14/01/2022 a transféré le siège au 32 pl. nationale 24600 Riberac

22VE00743

ATELIER D'ARCHITECTURE ERIC BORGERS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEZ MARTY
24320 BERTRIC-BUREE
24600 RIBERAC
751 906 066 RCS PERIGUEUX

Suivant AGE du 1er octobre 2019, le siège social de la SARL ATELIER D'ARCHITECTURE ERIC BORGERS est transféré à l'adresse suivante: 8 Avenue Guy De Larigaudie - 24600 RIBERAC;

L'article 1.3 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

22VE01116

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 février 2022 de la Société **AQUADEM**, SA à Conseil d'administration au capital de 345.500 euros dont le siège social est CROS NOIR 24620 LES EYZIES, 411 740 178 RCS BERGERAC, il résulte que Monsieur Michel FRAISSE demeurant au 8 chemin de Plantefort, 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR a été nommé administrateur à compter du 2 février 2022 et en remplacement de Monsieur Philippe LAMBERT démissionnaire en date du 28 octobre 2021.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

22VE01310

AUGMENTATION DU CAPITAL

TRANSPORTS BIRAS

Société à responsabilité limitée au capital de16000 euros

10 route de la Faye 24430 COURSAC

RCS PERIGUEUX 899936884

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2022 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 10000 euros pour le porter de 16 000 euros à 26 000euros par apport en numéraire de 10 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 16000 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 26000 euros.

Pour avis,

22VE01306

N3B NOTAIRES

SELARL N3B NOTAIRES
Notaires
266 rue Judaïque
33000 BORDEAUX

SARL EC PERIGUEUX

Parc d'Activité le Ponteix
24750 BOULAZAC
siren 534537121

Suivant acte de cession de parts reçu par Maître Grégory SEPZ, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « N3B NOTAIRES », dont le siège social est à BORDEAUX (33000) 266 rue Judaïque, le 17 mars 2021 a été constatée la modification suivante des statuts de la société dénommée EC PERIGUEUX, société à responsabilité limitée au capital social de 15.000 eur, ayant son siège social à BOULAZAC (24750), Parc d'Activité le Ponteix, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX, sous le numéro 534537121

NOUVEL ARTICLE 7 – CAPITAL

Le capital social est fixé à 15.000€ divisé en 1500 parts sociales de 10,00€ chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1500 et attribuées aux associés en proportion de leurs droits respectifs, savoir :

La société PIERRE THABARAUD FINANCES 1499 PARTS numérotées de 1 à 899 et de 901 à 1500

Monsieur Pierre THABARAU 1 part numérotée 900,

Total des parts 1 500 PARTS

En outre Monsieur Thierry SAMSON a démissionné de ses fonctions de gérant, il n'a pas été procédé à son remplacement. Seul Monsieur Pierre André THABARAUD demeurant à PERIGUEUX 103 Rue Combes des Dames est gérant

L'article 32 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

22VE01303

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

AVIS DE TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Par décisions du 9 novembre 2021, l'associé unique de la Société **SECA SN**, SARL au capital de 175.000 euros, dont le siège social est fixé route de Mayac, 24420 SAVIGNAC LES EGLISES 750 232 134 RCS PERIGUEUX, a décidé :

• La transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un Président unique :

- Société GROUPE VIGIER ENTREPRISES, Société par Actions simplifiée, au capital de 800.000 euros ayant son siège social à 45, rue de l'innovation, Cré@Vallée Nord, 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS, 443 320 502 RCS PERIGUEUX,

- Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

22VE01315

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CLAMAR

SARL transformée en SAS
Au capital de 258 120 €
Siège social : Lieudit Les Reaux
24230 VELINES
504.866.534 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 18.02.2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 258 120 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Frédéric BARREAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Frédéric BARREAU demeurant Lieudit Les Boussiers 24500 SAINT-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE, Président.

22VE01305

PS CONCEPT Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, Siège social : 31 Avenue Charles Lamarque Cando, 40000 MONT DE MARSAN, 900 113 143 R.C.S. MONT DE MARSAN. Le 11/02/2022, l'assemblée générale extraordinaire de cette société ayant pour Président Monsieur PRUNEYRAC Stéphane demeurant 31 Avenue Charles Lamarque Cando, 40000 MONT DE MARSAN a décidé de transférer le siège social au Route du Château de Montfort, 24200 VITRAC. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

22VE01141

SARL JEANTE

SARL au capital de 12 195,92 €
Siège social : Route du Buisson
24170 SIORAC EN PERIGORD
RCS BERGERAC 378 452 163

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Par PV d'AGO du 01/01/2022 il a été décidé de nommer à compter du même jour et pour une durée illimitée, Madame Karine JEANTE, demeurant La Brunie, 643 Route des Valades – COUX ET BIGAROQUE (24220) en qualité de cogérant de la Société.

Pour avis

22VE01362

Maître Laurent PEYBERNES- NOTAIRE
27 Rue Sainte Catherine
24100 BERGERAC

SCI OFFICE NOTARIAL SAINTE CATHERINE

Société Civile Immobilière au capital de 795 €
270 Chemin des Barthes
64270 PUYOÔ
RCS PAU n° 832 371 181

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 28.02.2022, la société SCI OFFICE NOTARIAL SAINTE CATHERINE, dont l'objet principal est l'acquisition, la gestion et l'exploitation par location de biens et droits immobiliers, d'une durée de 99 ans, au capital de 795 € constitué par apports en numéraire, ayant pour cogérants Monsieur Laurent PEYBERNES demeurant 46 rue Sully Prudhomme 24100 BERGERAC et Monsieur Alain André PEYBERNES demeurant Lieudit Touron-Bas 24240 MONBAZILLAC, a décidé de transférer le siège social au 27 rue Sainte Catherine 24100 BERGERAC à compter du 28.02.2022 et modifier ainsi l'article 4- "siège social" des statuts.

Modification au RCS de PAU. Nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Pour avis, le Notaire.

22VE01319

S.E.G. - Société d'Electricité Générale

Société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €. Siège social : 8, rue Lamartine 24210 THENON. 899 260 855 R.C.S. PERIGUEUX

Aux termes de l'AGE en date du 07/02/2022, la Société L.F.2.G., Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 euros sise à THENON (24210), 8, rue Lamartine, immatriculée 898 427 547 RCS PERIGUEUX, a été nommée Présidente en remplacement de Monsieur François GRAND, démissionnaire et ce à compter du 7 février 2022. **Pour avis, Le Président**

22VE01356

Notaires

Me Pierre de CUMOND
Notaire Associé
Membre de la SCP "Gilles GIROUX, Pierre de Cumond et Danielle LAMOND"
Titulaire d'un Office Notarial à RIBERAC
24600 1 rue du Cdt F Pichardie
0553925050

LA FONTAINE

société civile immobilière
2 rue Couleau 24600 RIBERAC
152,45 euros
RCS PERIGUEUX 341901817

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'un PV d'AGE du 18 février 2022, les associés ont décidé le transfert de siège de la société, à savoir :

ancienne mention :

le siège social est fixé à : 2 rue Couleau 24600 RIBERAC

nouvelle mention :

150 route de Verteillac 24320 CHAMPAGNE FONTAINE.

L'article 4 sera modifié en conséquence et mention sera faire au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

Maître Pierre de CUMOND

22VE01370

SCI M.E.R.O AU CAPITAL DE 100 EUROS - SIÈGE SOCIAL 6 RUE SAINT ROCH 24000 PERIGUEUX - R.C.S PERIGUEUX : 814 802 609

—

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 2 Mars 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Place André Maurois - PERIGUEUX (24000) à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

22VE01367

Etude de Maîtres Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN
Notaires Associés
à La Force (Dordogne)
13 rue de la Libération

—

SCI DU 16 AVENUE DU COMMANDANT PINSON

Société Civile Immobilière au capital de 4 880,00 Euros
Siège social LA FORCE (24130) Les Alains Est
RCS BERGERAC numéro 400 803 664

—

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 27 janvier 2022, il a été décidé :

- De changer la dénomination de la société qui sera désonnais : LISA.

- De transférer le siège social de LA FORCE (24130) Les Alains Est à PRIGONRIEUX (24130) 36 route des Junies.

- La nomination de Monsieur Lionel VIGIER, demeurant à SAINT GERMAIN ET MONS (24520) 705 route de la borie Neuve et de Madame Sandra VIGIER, épouse LIDON, demeurant à EYRAUD-CREMPSE-MAURENS (24140) « La Caboussie », en qualité de cogérants.

Les articles 3, 4 et 18 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis

Le Notaire.
22VE01379

RADIATION CONJOINT COLLABORATEUR ET MODIFICATION ADRESSE DOMICILE GERANT ECT

GARAGE LE VAILLANT.

SARL au capital social de 8000 euros.

LA MISSOU, 24460 CHATEAU L'EVEQUE.

490242542 RCS de PERIGUEUX.

Aux termes d'une décision en date du 1 mars 2022, l'associé unique a pris acte de la démission et radiation du conjoint collaborateur Pascale Marie GUILLOSSOU et de la modification de l'adresse du domicile du gérant. Mention sera portée au RCS de PERIGUEUX

Pour Avis
22VE01384

Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet Bâtiment B
Appt 32 33150 CENON
05 35 38 72 41
jm.penne@sfr.fr

—

LS RENOVATION

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 B Route de la Force 24100 BERGERAC
851 634 758 R.C.S. BERGERAC

—

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision du 23 Février 2022, l'actionnaire unique, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipé de la Société.

Pour avis, le Président
22VE01416

ÉTUDES ALIÉNOR
NOTAIRES
1 Simard
33330 SAINT EMILION

—

Aux termes d'une augmentation de capital reçue par Maître Elisabeth SEYNHAEVE, notaire à SAINT EMILION (Gironde) le 11 juin 2021, les associés de la société dénommée **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MICHEL ET ERICA VAN DEN BELD**, groupement foncier agricole au capital de 1.630,00 € ayant son siège social à MINZAC (Dordogne) La rogère identifiée sous le numéro SIREN 444 109 813 RCS BERGERAC ont convenu à l'unanimité d'augmenter le capital social de la société qui était de 1.250 € pour le porter à 1.630 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis Maître Elisabeth SEYNHAEVE
22VE01386

SCI DU 12 JUILLET 98

Société civile au capital de 15 244,90 euros
68 IMP DU RECLUS, 73210 AIME-LA-PLAGNE
423 314 970 RCS CHAMBERY

—

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 17 Janvier 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de AIME-LA-PLAGNE (73210) – 68, Impasse du Reclus Aime à CASTELS ETBEZENAC (24220) – Lieudit Puyguilhem – 647 route de la Salle des Fêtes, à compter du 17 décembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera désormais immatriculée au RCS de BERGERAC.

Monsieur ROCCA Laurent a annoncé la cessation de ses fonctions en qualité de cogérant à partir du 17 janvier 2022, reste alors l'unique gérant, Monsieur PESSION Eric, demeurant 13 Rue de La Fontaine, SAINT CYPRIEN (24220). Pour avis La Gérance
22VE01425

LEADER PRICE BOULAZAC

Société à Responsabilité au capital de 1.221.873 euros
Siège social : Zone Industrielle allée Jacques Duclos
24750 Boulazac Isle Manoire
821 176 989 RCS Périgueux

—

Aux termes de décisions en date du 29 juin 2021, l'associé unique, statuant conformément aux dispositions légales, n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la société.

22VE01380

"FONVIEILLE INGENIERIE"

"Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social: Hôtel des Entreprises, 20 Rue Jules Ferry, 24130 PRIGONRIEUX
900.460. 726 RCS BERGERAC"

—

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 21 février 2021, il résulte que :

Monsieur Thibaut FONVIEILLE, demeurant 6 Bis Rue de Cadène, 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

Le Président
22VE01432

SCI LES ABEILLES. SCI en liquidation au capital de 19.818,00 €. Siège social : 62 RTE DE LA RESISTANCE 24130 PRIGONRIEUX. 382 946 572 RCS BERGERAC. L'AGE du 11/02/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 11/02/2022. Mention au RCS de BERGERAC
22VE01013

SARL HELI PECHE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700.00€
Siège : Beranger Ouest
24230 BONNEVILLE ST AVIT DE FUMADIERES

—

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'AGE du 03/03/2022. Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31-03-2022, nommé liquidateur Mr PUYTHORAC Daniel demeurant Beranger Ouest à BONNEVILLE ST AVIT DE FUMADIERES, et fixé le siège de la liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents.

Mention au RCS de BERGERAC.

Pour unique avis,
22VE01430

SCI LES ABEILLES. SCI au capital de 19.818,00 €. Siège social : 62 RTE DE LA RESISTANCE 24130 PRIGONRIEUX. 382 946 572 RCS BERGERAC. L'AGE du 11/02/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 11/02/2022, nommé Liquidateur, Eric DUPONT, 1307 avenue Aliénor d'Acquitaine 24610 VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de BERGERAC

22VE01012

ISSING

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : LE CLUZEL, 24520 LAMONZIE-MONTASTRUC
Siège de liquidation : Le Cluzel, 24520 LAMONZIE-MONTASTRUC
829 713 742 RCS BERGERAC

—

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Marc ISSARTIER, demeurant LAMONZIE MONTASTRUC 24520 77 Le Cluzel, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Le Cluzel 24520 LAMONZIE-MONTASTRUC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac en annexe au RCS.

22VE01342

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

—

LIQUIDATION AMIABLE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 4 mars 2022 de la Société **R.D.M**, EURL au capital de 1.000 euros dont le siège social est Le Cros – Sainte Marie de Chignac 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE 829 549 005 RCS PERIGUEUX, il résulte que l'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

– approuvé les comptes de liquidation ;

– donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;

– prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
22VE01407

CAVE COOPÉRATIVE DES GRANDS VINS DE MONBAZILLAC ET BERGERAC

Route de Mont de Marsan
24240 MONBAZILLAC

Les sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire qui se tiendra à la salle de fêtes de Monbazillac :

lundi 28 mars 2022 à 16H00

Ordre du jour:

- Rapport du conseil d'administration
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et quitus au conseil d'administration
- Affectation du résultat
- Renouvellement des mandats d'administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Approbation des conventions réglementées
- Allocation globale versée aux administrateurs
- Questions diverses

Le bilan et le compte de résultat, les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et le texte des résolutions seront tenus à la disposition des sociétaires au siège à compter du 14 mars 2022.

Le Président.

G. BAROU
22VE01408

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 24 février 2022, enregistré à PERIGUEUX le 28 février 2022 dossier 2022 00017790 référence 2404P01 2022 N00302 a été cédé un fonds de commerce par :

La SARL « **BISTROT 2 JM** », au capital de 10000 **€**, dont le siège est à NEUVIC (24190), 9 place Eugène Leroy, identifiée au SIREN sous le n°810132159 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

A :

Mr Hassen HADJ YOUSSEF, demeurant à NEUVIC (24190) 12 rue des Cinq Ponts.

Né à MONASTIR, (TUNISIE) le 14 février 1971.

Célibataire.

Un fonds de commerce de BAR RESTAURANT sis à NEUVIC (24190), 9 place Eugène Leroy, connu sous le nom commercial LE BISTROT DES AMIS.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT-QUATRE MILLE QUATRE CENT DIX EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (24 410,50 EUR),
- au matériel pour QUINZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (15 589,50 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître LABADIE, notaire à VERGT (24380), 6 avenue des Anciens Combattants où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22VE01390

CESSION DE FONDS LIBÉRAL

Suivant acte reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 31 janvier 2022, enregistré à PERIGUEUX le 04 février 2022 dossier 202200010338 référence 2404P01 2022 N 00181, a été cédé par :

La **SCP DOCTEURS VETERINAIRES BOUDRY**, au capital de 53357,16 **€**, dont le siège est à TOCANE-SAINT-APRE (24350), les coteaux, identifiée au SIREN sous le n°422175760 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

A :

La **SELARL DU COTEAU**, au capital de 4000 **€**, dont le siège est à TOCANE SAINT-APRE (24350), le Bourg Est, identifiée au SIREN sous le n°908570534 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Un fonds libéral d'activité de VETERINAIRE sis à TOCANE SAINT APRE (24350), les Coteaux, pour lequel le CÉDANT est inscrit à l'INSEE sous le numéro 378404503,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (170 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR),
- au matériel pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR).

Payé comptant.

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds libéral cédé à compter du 1er janvier 2022 et il en a la jouissance depuis le 01 janvier 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22VE01389

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou, 24750 TRELISSAC

Aux termes d'un SSP en date du 19/02/2022, la société **GIFI Mag** SAS au capital de 104342108 **€** € située ZI la Barbière 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT immatriculée au RCS de AGEN sous le numéro 478725625 a donné en gérance mandat à la société **ADEOLIA** SARL au capital de 8000 **€** située 128, rue de la Boetie, 75008 PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 910716133 un fonds de commerce de commercialisation de produits d'équipement de la maison et de bien-être de la personne, culture et loisirs situé lieudit la Cavaille Nord 24100 BERGERAC à compter du 01/03/2022 au 28/02/2023. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois.

22VE01320

Par ASSP du 22/02/2017, de la société **CASINO CARBURANTS**, SAS, siège social : 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT-ETIENNE, 428 267 942 RCS SAINT-ETIENNE a donné en location gérance à la société **SUMACAS SARLAT LA CANEDA**, SARL, siège social : 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT-ETIENNE, 824 362 743 RCS SAINT-ETIENNE un fonds de commerce de distribution de carburants sis avenue de la Dordogne 24200 SARLAT-LA-CANEDA pour une durée de sept ans à compter du 24/01/2017.

Mention au RCS de BERGERAC.
22VE01376

Par ASSP du 30/04/2019, la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE,** SAS, siège social : 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT-ETIENNE, 428 268 023 RCS SAINT-ETIENNE a donné en location gérance à la société **SUMACAS SARLAT LA CANEDA**, SARL, siège social : Route de Bergerac, Moulin Moreau 24200 SARLAT-LA-CANEDA, 824 363 220 RCS BERGERAC un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché et snacking sis Route de Bergerac, Moulin de Moreau 24200 SARLAT-LA-CANEDA, pour une durée de sept ans à compter du 30/04/2019.

Mention au RCS de BERGERAC
22VE01377

Notaires

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PÉRIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, CRPCEN 24049, le 24 février 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jacques SAVARY, agent d'entretien, et **Madame Mitruta BANICA**, sans emploi, demeurant ensemble à EYVIRAT (24460) Les Pouges.

Mariés à la mairie de EYVIRAT (24460) le 3 août 2002 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard LABORIE, notaire à THIVIERS (24800), le 1er août 2002.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22VE01360

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ COMMERCIALE
05 56 52 32 13

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juillet 2021,

Madame Rosemonde Patricia BELLAIGUES, en son vivant retraitée, demeurant à BERGERAC (24100) 18 rue de La Maladrerie.

Née à BERGERAC (24100), le 24 avril 1950.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BERGERAC (24100) le 1er décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me LAMOTHE, Notaire à BERGERAC (24100), 34, bd Victor Hugo, le 14 janvier 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me LAMOTHE, référence CRPCEN 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01314

Notaires

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 août 2010,

Monsieur Philippe Charles Maurice LALANNE, en son vivant retraité, demeurant à PERIGUEUX (24000) 13 rue de la Cité.

Né à MARMANDE (47200), le 17 octobre 1943.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 6 janvier 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Caroline LORIOT-CHEYRON, Notaire de la Société Civile Professionnelle " COURIVAUD LORIOT-CHEYRON " titulaires d'offices notariaux à LIMOGES, 2 cité de l'Amphitheatre et à SAINT JUNIEN 27 avenue Henri Barbusse, le 25 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, notaire à NONTRON 24 Avenue Jules Ferry, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01330

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 du Code de procédure civile

LOI n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 janvier 2001,

Monsieur Jean François Maurice MASSAT, en son vivant retraité, demeurant à PERIGUEUX (24000) 3 rue Bertrand Du Guesclin.

Né à PERIGUEUX (24000), le 12 janvier 1942.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 26 novembre 2021

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marianne CHAPON, Notaire exerçant au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL SOULOUMIAC, SALETES, ESTRADE, MALET-RAYMONDIS », titulaire d'un Office notarial sis à TOULOUSE, 6 place Olivier, le 21 février 2022. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judicaire de PERIGUEUX et l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01333

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civil

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2010,

Madame Josette GAUD, en son vivant Retraitée, demeurant à PERIGUEUX (24000), 100 avenue Georges Pompidou.

Née à PERIGUEUX (24000), le 29 août 1932.

Veuve en uniques noces de Monsieur Alphonse Gilbert Roger **VAUMOURIN** et non remariée.

Décédée à PERIGUEUX (24000), le 29 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « LATOUR ET ASSOCIES, NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, à PARIS (8ème arrondissement) 118, rue la Boétie et à BORDEAUX (Gironde) 5 rue Vauban, le 1er mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-René LATOUR, notaire à PERIGUEUX, référence CRPCEN : 24001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01396

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 mars 2003,

Mademoiselle Marie-José GRULIERE, en son vivant Retraitée, demeurant à NONTRON (24300) 13 rue des Cordeliers.

Née à NONTRON (24300), le 29 avril 1943.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-MICHEL (16470) (FRANCE), le 11 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PÉRIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 3 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, notaire à NONTRON 24 avenue Jules Ferry, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01387

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 février 2022,

Madame Danièle Charlotte LABOURSAN, en son vivant retraitée, demeurant à BERGERAC (24100) 9 avenue du Professeur Calmette.

Née à CAPBRETON (40130), le 2 avril 1954.

Veuve de Monsieur Antoine Placide **GUILLEN** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 22 juillet 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jérôme BARDIN, Notaire associé au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée «Serge ALLORY, Axelle-Marie LAVAL et Jérôme BARDIN, notaires associés, société civile professionnelle titulaire d'offices notariaux», dont le siège est situé LA FORCE (24130), 13 rue de la Libération, le 14 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Stéphane GARIBAL, notaire à PESSAC (33600) 36 avenue Marc DESBATS, référence CRPCEN : 33147, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01392

Notaires

Maître Sylvain FERCOQ
Notaire associé
Office notarial de NONTRON (Dordogne),
24 Avenue Jules Ferry.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2017,

Madame Yvette Denise GUILLEBAUD, **veuve** de Monsieur Marcel Pierre **CASSIOT**, née à MARILLAC-LE-FRANC (16110), le 15 décembre 1925 et décédée à LIMOGES (87000) (FRANCE), le 13 avril 2021, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathanëlle STUHLER, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "LES NOTAIRES DU PÉRIGORD VERT", titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 24 Avenue Jules Ferry, le 4 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Sylvain FERCOQ, notaire à PIEGUT, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire
22VE01436

Rectificatif à l'annonce n°21VE06081 parue le 5 janvier 2022 dans le N°122848 concernant l'avis de constitution de la **SCI LAUGERE.** Au lieu de lire : Les gérants de la société sont : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. Il faut lire : Les gérants de la société sont : Monsieur Franck LAUGERE demeurant rue des Buys à VARAIGNES 24360 et Monsieur Jérome LAUGERE demeurant Grange de Cacaud à RUDEAU-LADOSSE 24340. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. Pour avis. Le notaire.

22VE01359

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 01/03/2022

Ouverture de redressement judiciaire de la société **LES NOUVELLES MENUISERIES GREGOIRE (SAS)** - RCS PERIGUEUX 842 029 621 – Plaisance - fabrication et vente de menuiseries extérieures - 24700 Saint-Martial-d'Artenset - Date de cessation des paiements : 25/01/2022. Administrateurs : Maître Sébastien VIGREUX - SELARL AJILINK VIGREUX - 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux et Maître Jérôme CABOOTER – SELARL AJILINK LABIS CABOOTER – 18 rue de l'Abreuvoir – 77100 Meaux, avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Mandataires judiciaires : Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78 rue Victor Hugo - Le Mercurial 24000 PERIGUEUX et Maître Christian HART de KEATING – SELARL de KEATING – 12 rue Guynemer – 24000 PERIGUEUX. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

22VE01348

AVIS DE DÉPÔT AU GREFFE DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

Suite à la vente de l'immeuble sis Vaunac (24800) cadastré section C n° 1329 dépendant de la liquidation judiciaire de : La société JARDINERIE THIBERIENNE (SARL) et de MME KUTTLER Patricia - 27, place du Champ de Foire - jardinerie - 24800 Thiviers

Les contestations doivent être formées dans un délai de TRENTE jours*, à compter de l'insertion au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) avisant du dépôt de l'état de collocation, en l'effectuant par déclaration au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Périgueux, 19 bis boulevard Michel de Montaigne, 24000 PERIGUEUX.

A peine d'irrecevabilité, la contestation devra être dénoncée dans les 10 jours de son dépôt au greffe, aux créanciers en cause ainsi qu'au liquidateur par acte d'huissier de justice, étant précisé que cet acte devra les inviter à constituer avocat dans le délai de 15 jours à compter de la dénonciation.

En application de l'article 680 du code de procédure civile, l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement de dommages et intérêts à l'autre partie (article 32-1 du code de procédure civile).

Bruno DUNOYER

GREFFIER ASSOCIE

* Article 643 c.p.c. : pour la personne demeurant à l'étranger, le délai de recours est augmenté de deux mois ; pour la personne demeurant dans un département ou une collectivité d'outre mer, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises, le délai est augmenté d'un mois.

22VE01366

AVIS DE DÉPÔT AU GREFFE DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

Suite à la vente de l'immeuble sis Saint-Astier (24110) cadastré section BP n°9 dépendant de la liquidation judiciaire de la société SEMAPHORE DES MOBIL'S HOMES (SARL) - Rue Numa Gadaud - auberge - 24110 ST ASTIER

Les contestations doivent être formées dans un délai de TRENTE jours*, à compter de l'insertion au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) avisant du dépôt de l'état de collocation, en l'effectuant par déclaration au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Périgueux, 19 bis boulevard Michel de Montaigne, 24000 PERIGUEUX.

A peine d'irrecevabilité, la contestation devra être dénoncée dans les 10 jours de son dépôt au greffe, aux créanciers en cause ainsi qu'au liquidateur par acte d'huissier de justice, étant précisé que cet acte devra les inviter à constituer avocat dans le délai de 15 jours à compter de la dénonciation.

En application de l'article 680 du code de procédure civile, l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement de dommages et intérêts à l'autre partie (article 32-1 du code de procédure civile).

Bruno DUNOYER

GREFFIER ASSOCIE

* Article 643 c.p.c. : pour la personne demeurant à l'étranger, le délai de recours est augmenté de deux mois ; pour la personne demeurant dans un département ou une collectivité d'outre mer, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises, le délai est augmenté d'un mois.

22VE01365

Notaire

ETUDE DE MAITRES JEAN-PHILIPPE LOUTON, GREGORY LOMPREZ ET ELODIE BERNERON
NOTAIRES ASSOCIES A EYMET (DORDOGNE), PLACE DE LA GARE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Grégory LOMPREZ, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Jean-Philippe LOUTON, Grégory LOMPREZ, Elodie BERNERON, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, le 19 janvier 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : **SCI BPA**

Forme : Société civile, régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code civil.

Le siège social est fixé à : SAINT-QUENTIN-DU-DROPT (47330), 15 rue de la Mairie.

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Apports en numéraire.

Le gérant est Monsieur Arnaud MARCELOT demeurant ISSIGEAC (24560) 12 rue du Docteur Perrin.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AGEN

Pour avis

Le notaire.
22VE01434

Aux termes d'un acte SSP en date à VILLENEUVES/LOT (47) du 24/02/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **PHARM AND CO**

Siège social : 16, avenue Jacques Bordeneuve, 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous autres biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Julien CHAMARD demeurant 22 rue Stéphane Fuchs 47300 VILLENEUVE S/LOT

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés.

Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS D'AGEN.

Pour avis. La Gérance.
22VE01431

Par ASSP en date du 27/02/2022 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée :

LE CERISIER

Siège social : 65 chemin de sauret riou de metge nord, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT. Capital minimum : 100 €. Capital souscrit : 200 €. Capital maximum : 35000 €. Objet social : L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société. Ventes des biens. Toute action doit être validée d'un commun accord entre les deux co-fondateurs. Gérance : Mme Lafitte Doreen demeurant 1322 route du fer à cheval Le mas de Lerou 24290 LES FARGES ; M Faucon Thierry Jean Claude demeurant 65 chemin de sauret riou de metge nord 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant ou tout autre lien fraternel. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.
22VE01400

Notaire

SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 01.03.2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES RAPETTI

Forme : Société Civile Immobilière

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Capital social : 1.000,00 euros.

Les apports sont numéraires.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Mr Alban RAPETTI, né à AGEN (47000) 12.11.1994 demeurant à MEZIN (47170) 2990 route de Nérac et Mr Abel RAPETTI, né à AGEN (47000) le 05.10.1991 demeurant à MEZIN (47170) 2990 route de Nérac

La société sera immatriculée au RCS d'Agen

Pour avis, Le notaire.
22VE01397

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AGEN en date du 22/02/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BL TARNOS

SIEGE SOCIAL : 4 rue Jules Ferry 47000 AGEN

OBJET :

- l'activité de vente en gros et au détail, aux professionnels et aux particuliers de produits cosmétique, de parfumerie, de coiffure, d'esthétique, de beauté, de soin des cheveux, d'hygiène, d'accessoires de toilettes et d'accessoires divers,

- de manière générale, la vente et tous produits, matériels, accessoires et l'exécution de toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'activité des salons de coiffure et autres commerces concernant les cosmétiques et la parfumerie.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 6 000 euros en numéraire

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par la collectivité des associés.

PRESIDENT : SARL LONGEVIAL HOLDING, dont le siège social est situé 78 ter Boulevard Carnot, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 442 129 383 RCS AGEN.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis, le président
22VE01249

LA CROIX VERTE

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros Siège social : 1244 Route des Coteaux, 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/02/2022 à MONTAGNAC SUR AUVIGNON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA CROIX VERTE

Siège social : 1244 Route des Coteaux, 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Objet social : L'acquisition et la gestion immobilière de tous biens et droits réels immobiliers ;

La mise en valeur, la restauration, la remise en état, la démolition, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Corinne AUCOIN, née le 16/09/1967 à MONSEGUR demeurant 33 rue Hoche 47000 AGEN et Madame Caroline LUCAS, née le 06/12/1972 à LE CHESNAY demeurant LD PEYRECAVE 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.
22VE01321

ETIC AVOCATS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 1er mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : **MGB 47**

Siège social : 16 Rue Jacquard, 47000 AGEN

Objet social :

- la prise de participations ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participations et de valeurs mobilières ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de société;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières,

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière,

- l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Mathieu GOUBARD, demeurant 16 Rue Jacquard, 47000 AGEN.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance
22VE01338

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte privé sous seing privé en date du 1er mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société à responsabilité limitée

- DÉNOMINATION : Sud-Ouest E.P.I.

- SIÈGE SOCIAL : 182 Rue Gutenberg, ZAC MARMANDE SUD - 47250 SAMAZAN

- OBJET : La distribution de produits d'emballage et de protection individuelle, ainsi que la personnalisation des vêtements.

- DURÉE : 99 années

- CAPITAL : 8 000 euros

- APPORTS EN NUMÉRAIRE : 8 000 euros

- GERANCE : BEZE Lucien demeurant Chemin les Segottes - 47700 LA RÉUNION

LAFFARGUE Philippe demeurant 6 au Bourg - 33540 COIRAC

IMMATRICULATION : au RCS de AGEN.
22VE01343

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

LE CAMPING DU LAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 €
Siège social: 260 Chemin du camping
47160 SAINT PIERRE DE BUZET
RCS AGEN en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2022 à SAINT PIERRE DE BUZET, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LE CAMPING DU LAC

Siège : 260 Chemin du camping 47160 SAINT PIERRE DE BUZET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : - Gestion de campings, restauration rapide, animations, locations se rapportant au confort ou aux loisirs des résidents du camping, petite épicerie de dépannage, organisations d'activités sportives et de loisirs, et toute activité nécessaire ou utile à la réalisation de l'objet principal ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Etienne GREMONT, demeurant 119 avenue du 22 juin 1944, 47160 BUZET SUR BAÏSE,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président
22VE01375

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février à Pompogne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société Civile

Dénomination : « **SCI VALERIA** »

Siège social : 108 Chemin de la Maisonnette - Allée de Bardine - 47420 POMPOGNE

Au capital de : 1 000 euros

Durée : 99 années

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérantes : Valérie BACQUE épouse DARMANDIEU née le 15 Janvier 1973 à AGEN (47), de nationalité française et Océane Céline Paulette DARMANDIEU née le 12 Janvier 2000 à AGEN (47), de nationalité française, les deux demeurant 108 Chemin de la Maisonnette - Allée de Bardine 47420 POMPOGNE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Agen.
22VE01414

VALBANET
SARL transformée en SASU
au capital de 95 000€
Siège social :
2929 Route de Péchavis
47110 LE TEMPLE SUR LOT
481 322 410 RCS AGEN

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 01/12/2021, l'associé unique a décidé la transformation **en société par actions simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Suite à adressage administratif, le siège social est désormais situé au 2929 Route de Péchavis 47110 LE TEMPLE SUR LOT

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Monsieur Jean-Claude MENASPA.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son Président :

Monsieur Jean-Claude MENASPA demeurant 2929 Route de Péchavis 47110 LE TEMPLE SUR LOT

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

22VE01391

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

G-CO,

SARL au capital de 20 000 euros,

Siège social : 26 bis rue Voltaire, 47000 AGEN

530 000 306 RCS AGEN.

Aux termes d'une AGE en date du 01/07/2021, les associés ontdécidé à compter de ce jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Toutes activités de petit bricolage, jardinage, multiservices et intervention chez les particuliers, Toutes activités de création d'objets mobiliers, Location de main d'œuvre. L'art 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'AGEN. Pour avis

22VE00695

LES SAVEURS DU SUD, SASU au capital de 1.000 €, Siège social : sis ZI BARBIERE, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT, 845 345 479 RCS d'AGEN. Suivant délibérations en date du 22/02/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au : 19 AVENUE DE JACQUES BORDENEUVE, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT. Modification au RCS d'AGEN

22VE01300

HOLDING DE NADAI
SARL au capital de 37 000 €
Siège social : ZI JEAN MALEZE
47240 CASTELCULIER
441 986 593 RCS AGEN

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Sylvain DE NADAI, 13 AVENUE DU BARRY, 47390 LAYRAC en remplacement de M. Vincent DE NADAI, LIEU-DIT LOMBRERE, 47270 ST CAPRAIS DE LERM à compter du 28/02/2022.

Mention en sera faite au RCS de AGEN.
22VE01322

L'AVENTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZAC DE REDON,
47240 BON ENCONTRE
878 473 578 RCS AGEN

ANNONCE LEGALE

Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2022 :

Madame Sylvie CHRISTIAENS, demeurant 897 route d'Espalais, 82400 VALENCE D'AGEN a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Céline DUBUY, démissionnaire.

Il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société L'AVENTURE par LES REINES DE LA FRITE et de modifier en conséquence l'article 3 de statuts.

POUR AVIS

Le Président
22VE01325

LANDES & GARONNE NOTAIRES
CASTELJALOUX
DAMAZAN
LE MAS D'AGENAIS

SCI COROSSOL
44 Route de Lartigue
47700 PINDERES
Au capital de 250 000 euros
RCS AGEN 481 890 515

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 13/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Françoise VIENNE demeurant à 44 route de Lartigue 47700 PINDERES.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

22VE01329

TRIOROSE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 1379 Route des anciennes vignes,
47200 MARMANDE
893 833 285 RCS AGEN

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2022 et à compter de ce jour, l'associée unique a décidé :

- de modifier l'objet social aux activités principales de "Gestion, administration, contrôle, définition et conduite de la politique générale",

- de transférer le siège social au 1379 Route des anciennes vignes, 47200 MARMANDE, suite à décision administrative,

- de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis.

22VE01332

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

BESSE ET FILS, Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros Siège social : Zone Industrielle de Laville, 47240 BON ENCONTRE. RCS AGEN 025 720 715. Aux termes d'une décision de l'Associée unique du 2 mars 2022, il résulte que la société FCF Société A Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros, Siège social : Zone Industrielle de Laville 47240 BON-ENCONTRE RCS AGEN 909 455 925 a été nommée en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée illimitée, en remplacement du Président démissionnaire Monsieur Philippe BESSE. POUR AVIS, La Présidente, la société FCF

22VE01358

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2022, les associés de la Société **CARS EVASION**, SARL au capital de 90.540 euros, dont le siège social est Zone Artisanale de Condezaygues, 47500 CONDEZAYGUES, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 950 363 747, ont décidé de :

• mettre à jour l'adresse du siège social qui est 65 Zone d'activité Lalandette, 47500 CONDEZAYGUES, à compter du 10 février 2022

• transformer la société a responsabilité limitée en société par actions simplifiée (sas). Ce changement de forme entraine les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées:

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

- Un Président sans limitation de durée : Monsieur Tony DUCLAUD demeurant 6, chemin des Rozières, 33220 PINEUILH.

- Deux Directeurs Généraux sans limitation de durée :

• La société SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION DU SEIGNAL - S.I.P.S. SARL au capital de 600.456 euros dont le siège social est ZAE de l'Arbalestrier, 33220 PINEUILH, 421 543 273 RCS LIBOURNE,

• La société EVAG, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 4, rue André Marie Ampère, 33220 PINEUILH, 910 500 867 RCS LIBOURNE.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de AGEN.

Pour avis
22VE01349

FIDAL
Société d'Avocats
76 Route de Lyon
24750 Boulazac Isle Manoire

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2022, les associés de la Société **AUTOCARS CASTERAN**, Société à responsabilité limitée au capital de 220.000 euros dont le siège social est PARAVIS, 47230 FEUGAROLLES, 534 009 543 RCS AGEN, ont décidé de transformer la société a responsabilité limitée en société par actions simplifiée (sas). Ce changement de forme entraine les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

- Un Président sans limitation de durée : Monsieur Tony DUCLAUD demeurant 6, chemin des Rozières, 33220 PINEUILH

- Deux Directeurs Généraux sans limitation de durée :

• La société SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION DU SEIGNAL - S.I.P.S. SARL au capital de 600.456 euros dont le siège social est ZAE de l'Arbalestrier, 33220 PINEUILH, 421 543 273 RCS LIBOURNE,

• La société EVAG, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 4, rue André Marie Ampère, 33220 PINEUILH, 910 500 867 RCS LIBOURNE.

- Tout associé peut participer aux décisions Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

- Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées. Mention sera faite au RCS de AGEN.

Pour avis
22VE01354

S.C.I. DU MOUNDOT

SCI au capital de 914,69 €
Siège social : LIEU-DIT LOMBRERE
47510 ST CAPRAIS DE LERM
430 278 259 RCS AGEN

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Sylvain DE NADAI, 13 AVENUE DU BARRY, 47390 LAYRAC en remplacement de Vincent DE NADAI, LIEU-DIT LOMBRERE, 47270 ST CAPRAIS DE LERM à compter du 28/02/2022.

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AGEN.
22VE01368

ETIC AVOCATS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er mars 2022 des associés de la société **CABINET AVIANO DEVELOPPEMENT II**, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, siège social sis 1 rue Félix Aunac 47000 AGEN, immatriculée sous le n°903 396 661 RCS AGEN, que le capital social a été augmenté de 840 400 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à huit cent quarante-cinq mille quatre cents euros (845 400 euros).

POUR AVIS

Le Président
22VE01421

FIDUCIE CONSULTANTS
Experts-Comptables

L.I.S.

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 19, Avenue Jean-Claude Cayrel, 47300 VILLENEUVE SUR LOT
880 792 452 RCS AGEN

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président
22VE01373

Notaire
SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

SCI IMMOBISSIMO

Société Civile Immobilière
Capital 30000 euros
Siège : BAJAMONT (47480) Pepelat Bas
RCS AGEN SIREN n°499 158 491

NOUVEAU GÉRANT

Aux termes d'une AGE en date du 11/09/2021 il a notamment été constaté :

. le décès de M. Grégory MIGRENNE en date du 14/08/2019

. la nomination de M. Stéphane COUPAUD, demeurant à AGEN (47000) 129 Avenue Léon Blum, App 23, nouveau gérant à compter du 14/08/2019.
22VE01418

LA MAISON DUFFOUR

SARL au capital de 1 000 €
Siège Social : 21 Cours de la Marne – 47400 TONNEINS
RCS AGEN 849 599 121

MODIFICATIONS

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 28/02/2022, les associés ont :

- nommé M. DUFFOUR Pierre, demeurant 21 Cours de la Marne – 47400 TONNEINS, en qualité de co-gérant de la société à compter du 01/03/2022, en co-gérance avec Mme PERET Sandrine

- décidé d'ajouter à l'objet social, en date du 01/03/2022, les mentions suivantes : La restauration sous toutes ses formes. La vente de boissons de tous les groupes. La vente de produits alimentaires, d'articles de sport et de pièces pour bicyclettes. Location de bicyclettes.

Les statuts sont modifiés en conséquence : « La Société a pour objet :

L'hébergement en chambres d'hôtes et autres hébergements de courte durée.

L'organisation d'activités pédagogiques et artistiques, et de séminaires.

La restauration sous toutes ses formes.

La vente de boissons de tous les groupes.

La vente de produits alimentaires, d'articles de sport et de pièces pour bicyclettes.

Location de bicyclettes. [...] »

Le reste de l'article est inchangé

Pour avis
22VE01393

ADEXSA
CABINET DENOIS
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
47200 BEAUPUY
www.adexsa.info

EARL DE LONGAGNE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 66 620,21 €
Siège social : "Longagne"
47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT
381 383 306 RCS AGEN

NOMINATION D'UN CO-GÉRANT

La collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 1er mars 2022 a décidé de nommer en qualité de nouveau cogérant associé exploitant, pour une durée illimitée et à compter du même jour, Mme Aurélien CHAVEROUX, demeurant à 31 quater, rue de Monflanquin - 47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT.
22VE01350

AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES DU SUD-OUEST

SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS
RCS AGEN 352 157 655
37, BLD CARNOT 47000 AGEN

CHANGEMENT DE NOM COMMERCIAL (SIGLE)

Aux termes d'une assemblée générale en date à AGEN (47) du 28 février 2022, de la SAS Auditeurs et Conseils Associés du Sud-Ouest, société d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 352 157 655, les associés ont décidé de supprimer le nom commercial qui est « JB CHOLLET ASSOCIES» et de le remplacer par «ACA SUD-OUEST» Pour avis,
22VE01398

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET SIEGE SOCIAL

LACROUX MENUISERIE

SAS au capital de 2 000 euros

Siège social : 1 Rue du Nord - 47270 PUYMIROL

850 067 240 RCS AGEN

Suivant AGE en date du 01/10/2021, les associés ont décidé, à compter de ce jour :

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : vente de cuisines, salle de bains, placards et aménagements intérieurs ainsi que la fourniture des appareils électroménagers, de tous matériels et accessoires se rapportant à ces activités et a modifié en conséquence l'art. 4 des statuts. Le reste de l'article est inchangé.

- de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'art 3 des statuts. Le siège social qui était à : 1 rue du Nord (47270) PUYMIROL est désormais à : CASTELCULIER (47240) « Grabissat », Av. de l'Occitanie, lot n°4.

Modification sera faite au RCS d'AGEN. Pour Avis, le Président.
22VE01347

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 février 2022, de la SAS **MICRO DU GRAVIER**, au capital de 12 500 euros, sise 14, Avenue du Général de Gaulle 47000 AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 825 261 613

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 21 février 2022 par la banque CREDIT AGRICOLE, Agence Agen Payrol, sise 4 Rue Pierre Mendès France, 47555 AGEN,

- Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 21 février 2022 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1 375 euros par émission de 110 actions nouvelles de numéraire, et porté de 12 500 euros à 13 875 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12 500 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à treize mille huit cent soixante quinze euros (13 875 euros).

POUR AVIS

Le Président
22VE01410

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL ETABLISSEMENTS JOEL BAEY

SARL au capital de 40 000 euros

Siège social : ZI Route de Bordeaux

47600 NERAC

380 502 385 RCS AGEN

Aux termes d'une AGE en date du 15/01/2022, les associés ont décidé, à compter de ce jour, d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Automatisme de process industriel et machine spéciale ; Toute installation électrique et pose de capteur solaire photovoltaïque en surimposition. Le reste sans changement. L'art 2 des statuts a été modifié, en conséquence et le dépôt sera effectué au RCS d'AGEN. Pour avis.
22VE01176

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SCI DE LA COUPELLERIE
Société civile immobilière au capital de 250 000 €
Siège social : Lieudit Pinchon
47310 SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE
RCS 452 676 414

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021 de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis
22VE01374

ACMS AGEN
SARL en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : ZAC de Fabas
47550 BOE
752 392 910 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique en date du 31/12/2021, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/12/2021 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur Madame Charlotte AUBRY, demeurant à DOLMAYRAC (Lot et Garonne) Lieu-dit La Bausse, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis,

Le liquidateur
22VE01327

ACMS AGEN
SARL en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : ZAC de Fabas
47550 BOE
752 392 910 RCS AGEN

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, en date du 31/12/2021 et après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

– approuvé les comptes de liquidation,

– donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat,

– prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
22VE01328

SCI DE L'ARCEAU. SCI en liquidation au capital de 1 524,49 €. Siège : 8 rue des Girondins 47300 VILLENEUVE SUR LOT. 330 095 464 RCS VILLENEUVE SUR LOT. L'AGE du 28/02/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Lydia GIGLIO, demeurant Lieudit Grossis 47110 STE LIVRADE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis.
22VE01336

LG BAT, SARL au capital de 10.000 €, Siège social : 11 RUE DES CORNIERES AGEN, 47000 AGEN, 878 520 998 RCS d'AGEN. Le 31/01/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. MOHAMED EL-KHESHEN, 101 Avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'AGEN
22VE01337

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

SCI IMMOBISSIMO
Société Civile Immobilière
Capital 30000 euros
Siège : BAJAMONT (47480)
Pepelat Bas
RCS AGEN SIREN n°499 158 491

DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'une AGE en date du 11/09/2021, il a notamment été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/09/2021 et a été nommé en qualité de liquidateur M. Stéphane COUPAUD.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour Avis

Le Liquidateur
22VE01419

SCI LA VILLA, SCI en liquidation au capital de 1 000 €, Siège : VILLENEUVE SUR LOT 47300 3 ZAC DU VILLENEUVOIS, 538 228 537 RCS AGEN. L'AGE réunie le 25/02/2022 au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Carlos MOREIRA, demeurant Rue Georges Charpak 47300 VILLENEUVE SUR LOT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN. Pour avis
22VE01382

LG BAT SARL au capital de 10.000 €. Siège social : 11 RUE DES CORNIERES, 47000 AGEN, 878 520 998 RCS d'AGEN. Le 15/02/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MOHAMED ELKHESHEN, 101 Avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/02/2022. Radiation au RCS d'AGEN
22VE01340

SLNA FORMATIONS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 1 Impasse Auguste Serres
47550 BOE
888 383 387 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2022, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société SLNA FORMATIONS à compter du 1ER MARS 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Sandy LACRAMPE-CUYAUBERE-FLIEUTETE demeurant 1 Impasse Auguste Serres 47550 BOE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 1 Impasse Auguste Serres 47550 BOE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22VE01426

AVIS

SCI LES LILAS

SCCV au capital de 180 euros,

LA TUILERIE, 47600 montagnac sur auvignon,

835 374 422 RCS Agen.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 1er mars 2022, la dissolution anticipée de la société, à compter du 1er mars 2022,

désigné en qualité de liquidateur Mr FOUQUET LANDRY demeurant 13 RUE EMILIEN CROS, 34340 MARSEILLAN

et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la société.

Mention en sera faite au RCS de Agen
22VE01427

OKEANOS
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 135 Boulevard Carnot, 47000 AGEN
Siège de liquidation : 9 route des Prunus
47310 SERIGNAC SUR GARONNE
881 605 133 RCS AGEN

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 FEVRIER 2022 au a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marina TAYLOR, demeurant 9 route des Prunus 47310 SERIGNAC SUR GARONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur
22VE01411

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 23 février 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Agen 1, le 24 février 2022, sous la mention Dossier 2022 00012214, référence 4704P01 2022 A 00398, **Monsieur Claude BERNADET et Madame Lydie BERNADET**, demeurant 18 Avenue Adrien LAMOTHE, 47420 HOUEILLES ont cédé à la SASU **SOLDANI**, au capital de 4 000 euros, sise 18 Avenue Adrien Lamothe, 47420 HOUEILLES, immatriculée sous le numéro 910 026 087 RCS AGEN, un fonds de commerce d'« épicerie, mercerie, primeur, presse, vin à emporter, vente de cartouches et dépôt de gaz » sis et exploité 18 Avenue Adrien Lamothe, 47420 HOUEILLES, moyennant le prix de 30 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 25 405 € et aux éléments corporels à hauteur de 4 595 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 23 février 2022.

Les oppositions, s''il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIETE D'AVOCATS ETIC sis 55 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.
22VE01404

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 juin 2013,

Madame Alberte Marie-Thérèse GRANDJEAN, en son vivant retraitée, demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 40 rue du Port de Gajac EHPAD le Port de Gajac.

Née à VIREUX-WALLERAND (08320), le 26 août 1939.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 27 août 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CALVET, notaire associé de la Société : " Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial " ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 32 Boulevard Saint Cyr, le 7 décembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CALVET, notaire à VILLENEUVE SUR LOT, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22VE01335

Notaire

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
1 rue du Château
47600 NERAC

PV DEPOT ET DESCRIPTION TESTAMENT

Par testament olographe en date du 29 mai 2014, déposé au rang des minutes de Me Brice LAGIER, notaire à NERAC (47600) 1 rue du Château suivant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 28 février 2022 ;

Madame Christiane ALLAIN, en son vivant retraitée, demeurant à ARKANSAS (72949) (ETATS-UNIS) Villa manitou Po box 1021, Veuve de Monsieur Franck Wright GILL et non remariée ; née à PARIS (75014), le 7 février 1933 ; Non résidente au sens de la réglementation fiscale ; Décédée à OZARK (ARKANSAS) (ETATS-UNIS), le 3 juin 2020 a institué un (ou des) légataire(s) universel(s).

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois auprès de l'office notarial dénommé en tête des présentes.

Pour Avis

Maître LAGIER

22VE01395

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 mars 2022)

SAS DA ROCHA, 70 Rue Gambetta, 47190 Aiguillon, RCS Greffe d'Agen 842 502 296. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Octobre 2021, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

140

DELZERS JEROME, 3 rue Lassale, 47400 Gontaud-de-Nogaret, RCS Greffe d'Agen 823 492 301. Mécanique industrielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2019, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

141

SCI PECHAU IMMO, 12 RUE MARCADIEU, 47600 NERAC, RCS Greffe d'Agen 499 454 163. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2021, désignant liquidateur Me Marc Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

142

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 mars 2022)

SAS Aquitaine Permanence Télésecrétariat, 4 Rue du Tertre, 47180 Meilhan-sur-Garonne, RCS Greffe d'Agen 831 132 337. Activités de centres d'appels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

143

SARL ESCA (ESCA), Lieu-Dit Lalanne, 47400 Fauguerolles, RCS Greffe d'Agen 828 162 768. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

144

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Nelly **BETAILLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO** & Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU**, Franck **DUPERIÉ** & Christine **SABOURIN**

Secretariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1022 I 182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,50 €

Abonnement 1 an : 40 €

Membre RésoHebdoEco

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

VIE PERSONNELLE ET FAUTE PROFESSIONNELLE

Un accident de la circulation en état d'ébriété, même intervenu dans le cadre de la vie personnelle, peut justifier le licenciement pour faute, dès lors qu'il se rattache à la vie professionnelle.

Des faits relevant de la vie personnelle d'un salarié ne peuvent en principe pas constituer une faute justifiant un licenciement disciplinaire.

Un licenciement peut néanmoins se fonder sur des faits de la vie personnelle dès lors qu'ils se rattachent à la vie professionnelle. Il peut en être ainsi pour des faits commis en dehors du travail (violence ou harcèlement sexuel sur la personne d'un subordonné).

En l'espèce, un chef d'équipe d'une entreprise de bâtiment, de retour d'un salon professionnel qu'il avait visité à la demande de son employeur, avait causé un accident de la circulation avec sa voiture de fonction alors qu'il était en état d'ébriété.

LE SALARIÉ AVAIT ÉTÉ LICENCIÉ POUR FAUTE GRAVE

Devant le conseil de prud'hommes, le salarié avait fait valoir que les faits ne pouvaient justifier un licenciement pour faute, puisqu'ils relevaient de sa vie personnelle en étant intervenus en dehors du temps et du lieu de travail.

La Cour de cassation valide la décision de la cour d'appel qui retient que la faute se rattachait bien à la vie professionnelle. Le salarié était au volant de son véhicule de fonction, il rentrait d'un salon professionnel auquel il s'était rendu, sur instruction de l'employeur, pour les besoins de son activité professionnelle.

La Cour de cassation avait précédemment jugé que le retrait de permis de conduire pour conduite en état d'ébriété, même en dehors du temps de travail, se rattachait à la vie professionnelle d'un salarié affecté à la conduite de véhicules (Cass. soc. 2 décembre 2003 n° 01-43.227).

En revanche, elle avait décidé qu'un salarié qui commet dans le cadre de sa vie personnelle, une infraction entraînant le retrait de son permis de conduire, ne peut se voir reprocher une faute professionnelle, même si le salarié utilise un véhicule dans l'exercice de ses fonctions (Cass. soc. 3 mai 2011 n° 09-67.464).

Signalons aussi qu'en dehors de toute faute, le trouble objectif causé au bon fonctionnement de l'entreprise par le comportement du salarié peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement

Référence

Cass. ch. soc. 19 janvier 2022 n° 20-19.742

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2022 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2020

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1 147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1 200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1 256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1 301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	DÉCEMBRE 2020	DÉCEMBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,96	107,64	+ 2,8 %
INDICE HORS TABAC	104,09	106,82	+ 2,8 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,57 €	1 603,12 €

TENDANCES BOURSE

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 396,49	-9,9%	-10,6%	10,4%	7 376,37	6 396,49	France
SBF 120	4 959,54	-9,6%	-10,6%	8,3%	5 706,97	4 959,54	France
EURO STOXX 50	3 765,85	-10,9%	-12,4%	1,6%	4 392,15	3 765,85	Europe
S&P 500	4 299,77	-5,4%	-9,8%	10,2%	4 796,56	4 225,50	USA
NASDAQ 100	14 063,93	-6,4%	-13,8%	5,9%	16 501,77	13 509,43	USA
FOOTSIE 100	7 330,20	-2,7%	-0,7%	11,3%	7 672,40	7 207,38	Royaume-Uni
DAX 30	13 904,85	-11,0%	-12,5%	-0,8%	16 271,75	13 904,85	Allemagne
SMI	11 862,28	-4,0%	-7,9%	10,8%	12 939,17	11 636,76	Suisse
NIKKEI	26 844,72	-0,9%	-6,8%	-9,5%	29 332,16	25 970,82	Japon
SSE COMPOSITE	3 488,84	3,8%	-4,1%	-1,8%	3 639,78	3 361,44	Chine

VALEURS RÉGIONALES

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,00	N/A	N/A	N/A	13,30	11,50	-
AIR MARINE	1,60	6,7%	-12,1%	-11,6%	1,99	1,45	-
ASHLER ET MANSON	2,28	4,6%	4,6%	15,2%	2,28	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-35,9%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,49	0,0%	10,4%	11,6%	1,74	1,33	-
CHEOPS TECHNOLOGY	74,00	-2,6%	-3,9%	74,5%	81,00	74,00	2,0%
DOCK.PETR.AMBES AM	470,00	0,0%	0,9%	17,5%	472,00	460,00	6,3%
EAUX DE ROYAN	94,50	-2,1%	2,2%	-10,8%	104,00	92,00	10,2%
EUROPLASMA	0,05	-46,2%	-57,0%	-96,6%	0,13	0,05	-
FERMENTALG	2,54	-11,7%	-18,5%	-14,2%	3,14	2,38	-
GASCOGNE	3,06	-6,7%	-18,2%	-28,8%	3,54	3,06	-
GPE BERKEM	9,20	-2,1%	-9,8%	N/A	10,50	9,12	-
GPE PAROT (AUTO)	2,39	-0,4%	-8,1%	19,5%	2,66	2,29	-
HYDROGENE DE FRANCE	25,75	-10,6%	-2,6%	N/A	30,60	25,20	-
I.CERAM	12,80	-16,1%	-22,0%	-66,3%	17,80	12,70	-
I2S	5,50	10,0%	12,2%	63,7%	5,60	4,60	-
IMMERSION	4,76	-8,5%	-20,7%	217,3%	6,50	4,50	-
IMPLANET	0,30	9,0%	-3,6%	-74,2%	0,40	0,27	-
KLARSEN DATA	2,33	7,4%	-0,4%	192,0%	2,49	1,80	-
LECTRA	41,50	9,8%	-1,2%	47,7%	42,80	35,95	0,9%
LEGRAND	83,76	-8,2%	-18,6%	14,9%	103,80	82,46	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,71	0,0%	29,1%	173,1%	0,71	0,55	-
O SORBET D'AMOUR	2,28	8,6%	14,0%	N/A	2,48	1,71	-
OENEO	13,74	-7,4%	0,0%	27,0%	15,50	13,60	1,5%
POUJOULAT	79,00	28,5%	58,6%	150,0%	79,00	49,60	0,8%
SERMA TECH.	392,00	16,0%	28,9%	41,0%	488,00	292,00	1,0%
UV GERMI	4,46	-30,5%	-41,1%	-58,4%	8,53	4,32	-
VALBIOTIS	5,08	-21,8%	-25,8%	-34,4%	7,35	5,08	-

MARCHÉ DE L'OR

	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin
LINGOT 1 KG	55 480,00	11,5%	-1,0%
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	330,00	10,3%	1,6%
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 897,75	11,0%	12,6%
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	870,00	2,4%	3,2%
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 140,25	14,0%	1,9%
SOUVERAIN 7,32 G	410,00	6,2%	0,1%
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	333,90	10,7%	2,8%
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	360,00	16,6%	6,2%
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	338,90	14,1%	4,3%
KRUGERRAND 31,10 G	1 819,75	8,7%	4,5%

MARCHÉ DES CHANGES (/€)

	Dernier cours	Var. 31/12	Pays
DOLLAR USD	1,12	-1,8%	États-Unis
LIVRE GBP	0,83	-7,4%	Royaume-Uni
FRANC SUISSE CHF	1,02	-5,1%	Suisse
DOLLAR CAD	1,42	-9,4%	Canada
YEN JPY	128,15	1,3%	Japon
COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
COURONNE SEK	10,69	6,5%	Suède
RAND ZAR	17,21	-4,5%	Afrique du Sud
DOLLAR AUD	1,54	-3,3%	Australie
YUAN RMB	7,01	-11,7%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

ARDÈCHE
ENTREZ DANS LA GROTTE CHAUVET

La grotte Chauvet, abritant le plus ancien chef d'œuvre de l'humanité, est un lieu emblématique de la région Rhône-Alpes. Une nouvelle expérience immersive est prévue pour cette année 2022.

Par Marie-Amélie HUSSON

« Animal : de la Préhistoire au Street Art » : c'est le titre du nouveau spectacle proposé par la grotte Chauvet dès le 8 avril. Régulièrement, des animations ont lieu pour accompagner la découverte de cette grotte située à Vallon Pont d'Arc en Ardèche. Cette année, le nouveau spectacle propose une expérience immersive avec son et lumière. Des homo sapiens qui ont peint les murs de la grotte Chauvet aux Street artistes, le spectacle « Animal » parle des lignes tracées d'un mur à l'autre par nos ancêtres. C'est au milieu d'un bestiaire haut en couleur, que les visiteurs pourront déambuler à travers 36 000 ans d'art pariétal, des grottes au Street art contemporain. Les séances auront lieu toutes les 15 minutes, en continu dans la journée.

PLUS ANCIEN QUE LASCAUX

Datant d'il y a 36 000 ans (sois 18 000 ans plus ancien que Lascaux), la grotte Chauvet abrite le plus ancien chef d'œuvre de l'humanité connu à ce jour. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juin 2014, la grotte est interdite au public afin « d'éviter les erreurs qui ont détérioré les peintures de la grotte de Lascaux », selon Jean Clottes, spécialiste de l'art paléolithique. C'est pourquoi à la caverne du Pont d'Arc, un exploit unique au monde a été réalisé : une réplique exacte de la fameuse grotte Chauvet. Inauguré en 2015 par François Hollande, ce projet aura nécessité 5 ans d'étude et 30 mois de travaux. Peintures, gravures, éléments géologiques et paléontologiques : c'est la plus importante réplique de grotte ornée au monde.

C'EST LA PLUS IMPORTANTE RÉPLIQUE DE GROTTE ORNÉE AU MONDE

425 figures animales

Expériences sensorielles et temporelles, ombres et lumières, immersion avec stalactites et stalagmites, draperie : voici une partie des éléments qui attendent les visiteurs de ce lieu. Près de 1 000 dessins, dont 425 figures animales sont représentées. Avec une scénographique immersive, les visiteurs profitent d'une expérience hors du temps. Et pour compléter l'excursion, la galerie de l'Aurignacien permet de découvrir l'histoire de nos ancêtres. Une réservation pour la visite du site est possible en ligne, avec un coût de 17 euros pour les adultes, 8,50 euros pour les jeunes (10-17 ans), et accessible gratuitement pour les moins de 10 ans.

LA GROTTE EN CHIFFRES

650 m² d'exposition permanente
350 m² de décors minéraux et végétaux
600 m² de fresque murale panoramique
6 grands animaux reconstitués
1 salle de cinéma de **65 places**
5 humains reconstitués
100 objets archéologiques expérimentaux
38 grands écrans interactifs